

LOUIS ROBILLARD

Une nouvelle revue

"LA SCIENCE MODERNE"

Voici une revue dont la présentation est déjà de bon augure. Sobre et élégante dans son aspect extérieur la *Science Moderne* trahit le souci de présenter au public de la science sérieuse sous une apparence agréable. Cette revue qui paraît à la fois en France, en Belgique, en Suisse et au Canada, c'est-à-dire dans tous les pays de langue et de culture française, se présente comme un élément d'union intellectuelle entre ces divers groupes; elle semble sous ce rapport combler une lacune, puisqu'elle permettra aux savants des divers pays de se mieux connaître, et en même temps au public de connaître l'apport de chacun de ces pays dans la production scientifique.

Fondée et dirigée par M. L.-J. Dalbier, professeur à l'Université de Montréal, dont les immenses relations ont permis une collaboration de savants de tout premier ordre, elle se présente comme une revue véritablement scientifique qui veut faire à la science la large part qui lui revient mais qui n'entend pas nier la puissance des forces morales et spirituelles qui mènent le monde. Autrement dit, cette revue scientifique n'est pas *scientifique* et quand on songe aux ravages faits par une science infatuée d'elle-même, on ne peut que se réjouir à la pensée que les catholiques pourront enfin lire une revue scientifique, sans que leurs convictions les plus intimes ne soient profondément blessées. Ce souci du respect des forces morales qui est marqué dans la présentation de la revue par son recteur, est bien évident si l'on veut se reporter à l'énumération des collaborateurs. A côté des noms des plus grands savants qui s'occupent de science pure, nous rencontrons les noms de ceux qui, dans le domaine des sciences morales, se sont faits toujours les défenseurs des doctrines spiritualistes. Il nous suffit de citer à côté de Brani, de Bigourdan, de Blondel, de Terrier, deux membres de l'Académie des Sciences, les noms de l'abbé Breuille, de l'Institut de Paléontologie humaine, du chanoine Dorlodot, directeur de l'Institut Géologique de Louvain, de l'abbé Rousselot, professeur au Collège de France, de l'abbé Peilhaube, directeur de la *Revue de Philosophie*.

Les articles parus dans le premier numéro témoignent du souci d'être à la fois clair et complet, du souci infiniment rare de vulgariser sans déformer. Telle qu'elle est, la *Science Moderne* peut être comprise par tous. Quant aux illustrations qui accompagnent le texte, elles ne sont pas un vain remplissage, mais on sent par leur choix judicieux qu'elles n'ont d'autre but que d'éclaircir le contenu des articles.

La revue s'adresse donc non pas seulement aux "scientifiques" qui ont pour eux des revues spéciales, mais encore au grand public, et par-

ticulièrement à la classe cultivée qui a le souci de se tenir au courant du grand mouvement scientifique qui fait marcher le monde, et qu'on ne peut plus ignorer.

Les hommes de profession, les étudiants auront en elle un moyen de pénétrer dans les divers domaines de la science; et nous devons souhaiter qu'à l'heure actuelle qui marque pour notre pays un réveil scientifique, les élèves de nos collèges aient l'occasion de la lire. Ainsi s'éveilleront en eux le goût et le culte de la science, garanties assurées de notre prospérité à venir.

Nous sommes heureux de constater que le groupe canadien-français prend la place qu'il mérite dans le grand mouvement scientifique qui est marqué par l'ensemble des pays de langue française. Pour la collaboration canadienne, nous relevons avec plaisir les noms de M. Frigon, directeur de l'Ecole Polytechnique, du Dr Gendreau, directeur de l'Institut du Radium, de M. Ed. Montpetit, dont un remarquable article a paru déjà dans le premier numéro; enfin du Dr Vallée, professeur à l'Université de Québec, poursuivit le même but: la formation intellectuelle de la jeunesse canadienne-française.

LECTEUR

M. EDUARD RISLER

M. Edouard Risler a donné son second recital hier après-midi à l'Orphéum, devant un auditoire nombreux et enthousiaste. Au programme: deux sonates de Beethoven, l'opus 26 et l'opus 27, des pièces de Couperin, Rameau, Daquin, Saint-Saëns, Weber et Liszt.

On ne peut pas dire du même avis que M. Risler quant à l'interprétation qu'il donne aux sonates de Beethoven, mais on doit admirer quand même la haute intelligence qu'il sait y mettre. La Marche funèbre de l'opus 26, par exemple, est traitée par lui sans viser à l'effet qu'implique son titre, c'est-à-dire d'une façon plutôt héroïque que lugubre; l'Allegretto de la sonate du Clair de lune est joué plus lentement qu'on est accoutumé à l'entendre, mais d'autre part, on voit que le pianiste joue ces œuvres seulement comme un devoir d'application, ce qui est si commun chez les pianistes de concert.

Rien n'égale la légèreté des œuvres de Couperin, de Rameau et de Daquin, sous les doigts de M. Risler. Il ne leur ôte pas leur vrai caractère pour les transformer en pièces de piano, mais donne l'illusion du clavier pour lequel elles ont été écrites.

Après la *Bourrée* pour la main gauche, de Saint-Saëns, œuvre d'une virtuosité aimable, M. Risler a

joué la *Valse nonchalante* du même auteur avec un délicieux abandon et l'invitation à la valse de Weber, dans le plus pur style romantique. Les trois œuvres de Liszt qui terminaient le programme appartenant au domaine de la pure virtuosité. Je n'ai pas aimé la Polonaise en mi, qui exige une puissance que ne pouvait donner le piano et dans laquelle le son était trop forcé.

Pour terminer le concert, M. Risler a donné, en rappel, une stupéfiante exécution du *Liebestod* de Tristan et Yseult. Cette œuvre d'orchestre (que nous entendrons d'ailleurs demain soir) perdrait de sa couleur sous les doigts de la plupart des pianistes.

M. Risler a maîtrisé enfin son piano récalcitrant et la puissance vraie que l'instrument n'avait pu donner à la Polonaise de Liszt fut mise au service du magnifique poème de Mort de Wagner.

Fréd. PELLETIER.

PROPOS D'OTTAWA

(Suite de la 1ère page)

gressiste dans l'Ouest, pour le plus grand avantage des conservateurs, qui à l'ingratitude et au provincialisme du parti libéral seul. Comme les élections générales deviennent de plus en plus imminentes, que les conservateurs sont batailleurs et animés des plus noires intentions, la prudence conseillerait peut-être au parti libéral de dépenser toutes ses forces pour maintenir son château fort, l'Est, laissant aux progressistes le soin de se maintenir dans l'Ouest. Les deux partis pourraient faire la jonction de leurs forces après la prochaine élection, au lieu de la faire avant, et cela deviendrait au même. Mais en agissant ainsi le gouvernement se trouverait sans appui pour la prochaine session et devrait compter sur une défaite en Chambre. Ce n'est pas cependant ce qui peut lui arriver de pire.

Une des choses qui interdisent cependant au gouvernement d'entreprendre aujourd'hui des manœuvres politiques de grande envergure, c'est sa faiblesse même. Lorsqu'un gouvernement est fort, il est un peu comme un aimant qui attire à lui les parcelles flottantes. Mais lorsqu'il est faible, il n'attire rien du tout, et ses tactiques pour arriver à ce but échouent toujours misérablement. On l'a vu en 1920 lorsque M. Meighen, par exemple, se cherchait de bons lieutenants dans le Québec. Si on lui avait reconnu de bonnes chances de victoire, il aurait trouvé d'excellents lieutenants, mais il n'a pu attendre que ceux qu'il a encore aujourd'hui.

Il en est un peu de même pour le parti libéral aujourd'hui. Le gouvernement qu'il a formé s'est affaibli de cinquante pour cent au moins depuis la dernière session. L'un de ses membres, comme nous l'avons vu déjà, est compromis dans un scandale de l'île-du-Prince-Edouard, monsieur Sinclair. Monsieur Sinclair dans le pétrin. Fielding, M. Cardin à la place de M. Gouin, c'est une dégringolade qui, venant après Halifax et Kent, l'échec des négociations avec les progressistes, les mauvaises affaires de plusieurs banques, ne dit rien de bon pour l'avenir du parti libéral et des destinées du présent cabinet.

Cette faiblesse qu'il faut bien que tout le monde reconnaisse parce qu'elle s'impose à tout le monde sera le plus fort obstacle à tout ce que le gouvernement pourra entreprendre. Dans ces circonstances, est-ce que le parti progressiste ou une faction du parti progressiste ira s'unir à lui, lorsqu'il se verra ainsi sur le bord de l'abîme, ou presque? Les rats quittent les navires qui coulent, et les politiciens tournent le dos à ceux que la défaite menace. Ils ont bien la précaution de ne pas s'en approcher.

Le gouvernement n'approche ainsi de la prochaine session qu'avec crainte. Qu'il songe, dans son état actuel, à accomplir une vaste manœuvre destinée à lui rallier l'Ouest, voilà qui n'est pas un fait. Il n'est pas assez solide sur sa base, et ce ne serait pas trop de sa force pour conserver ce qu'il détient, à moins naturellement que M. Crerar et Dunning lui aient fourni des renseignements particuliers et des informations spéciales sur l'état de l'Ouest et ne se soient plus ou moins engagés à délivrer quelque chose. Mais tant que M. Mac-Murray sera là, M. Crerar ne fera pas grand-chose pour le cabinet; on peut bien dire que c'est la *Manitoba Free Press* qui a sorti récemment du sac l'affaire des dettes du ministre de l'Intérieur envers la Home Bank et ce journal tient de près à l'ancien chef des progressistes.

La session s'ouvre donc pour le gouvernement dans la plus mauvaise situation possible. Obligé de se soumettre à une défaite parlementaire, ou de se faire du tort pour la prochaine élection, en faisant des concessions tarifaires trop lourdes aux progressistes, la planche de salut sur laquelle il s'avance se rétrécit de plus en plus, et aboutit à l'abîme. Comment se tiendra-t-il de là avec son cabinet ébranlé et ses troupes diminuées? C'est là le point qui inquiète au plus haut degré le public.

Léo-Paul DESROSIERS.

Par voie de suggestion

En ces temps modernes, quand vous achetez un billet de chemin de fer, assurez-vous d'obtenir le service correspondant. Vous y avez droit et cela ne vous coûte pas plus. Apart tous les avantages requis, tels que wagons-buffets modernes, wagons-salons et wagons-lits, courtoisie des employés, le chemin de fer National du Canada fournit à ses clients qui voyagent de Montréal à Toronto, à Hamilton, à London, à Detroit et à Chicago un service de voie double, qui constitue la plus forte garantie de sécurité et de confort en voyage. C'est la route de l'International Limited, le train de service supérieur au Canada.

Pour renseignements supplémentaires, retenue de places, etc., s'adresser à l'importateur agent du chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230, rue Saint-Jacques, téléphone Main 9020.

Les concerts

LAMONTAGNE-ARCHAMBAULT

Le concert donné, hier soir au Ritz-Carlton, par M. Antonio Lamontagne, baryton-Martin, avec le concours de Mme Blanche Archambault, soprano lyrique, fut quelque chose de joli et d'agréable. Belle assistance, ressemblant plutôt à une grande réunion de famille. Les applaudissements enthousiastes prouvèrent aux chanteurs qu'on goûtait leur chant et qu'on appréciait justement leur talent et mérite. La plupart des airs entendus étaient connus, deux ou trois pièces d'inédit seulement. Quelques extraits d'opéra, présentés avec quelque difficulté d'interprétation, mais M. Lamontagne trouva moyen de passer à travers sans trop broncher. Il y a du feu, de l'âme, chez lui, l'on ne se fatigue pas à l'entendre. Sa voix est pleine de souplesse, de richesse, quoiqu'elle s'étrangle de façon assez prononcée parfois. En tous cas, il appartient à la classe de ceux à qui l'avenir promet beaucoup et dont les succès à escompter récompenseront généreusement le travail et l'effort.

M. Archambault poursuit toujours la route de la renommée. Elle plait de plus en plus par la pureté, la douceur et le charme prenant de sa voix. La netteté de sa diction contribue beaucoup à en faire une de nos meilleures chanteuses. Il y a bien encore le pianiste qui intervient pour un bon part dans les succès ou l'insuccès, de ceux qui figurent au programme; et Mme Hector Marquette, au piano d'accompagnement, y a mis beaucoup du sien pour que M. Lamontagne et Mme Archambault fussent heureux. L'heure fugitive, de Maurice Pesse, l'Adieu, de Gabriel Fauré, Menuet et Chanson provençale d'Eva Dell'Aquila (par Mme Archambault); l'Air de Jean dans les Noces de Jeanette de Massé, l'Air de Figaro, dans le Barbier de Séville de Rossini, et le Flaubert, d'Alexandre Georges (par M. Ant. Lamontagne) telles sont les principales pièces de chant qui firent ressortir remarquablement les qualités de chacun.

Wilfrid BEAULIEU

Du travail pour l'année

M. Tom Moore, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, a traité de la répartition du travail sur toutes les époques de l'année, dans une causerie au "People's Forum", dimanche soir. Il a proposé ce moyen comme palliatif à la crise du chômage durant certaines saisons.

Il a déploré le fait que dans notre pays, il y a une période d'inactivité en été, suivie d'une autre période où les sans-travail sont nombreux. Il serait excellent d'agir de façon à ce que certains travaux de construction soient faits en hiver, au temps où le travail est moins actif. Il faudrait suivre en ceci l'exemple de Toronto où la Commission des écoles a décidé de faire construire plusieurs nouveaux édifices durant l'hiver afin de faire diminuer le nombre de sans-travail. Lorsqu'il y a des travailleurs sans emploi, les autres industries en ressentent, car c'est le travailleur qui alimente les différentes industries du pays.

M. Moore a parlé ensuite du problème d'immigration et exprimé l'opinion que le gouvernement s'efforce de rapatrier les Canadiens qui ont quitté le pays, attirés par l'espoir de fortunes faciles, et qui ne cessent de l'espérer de revenir dans leur pays natal.

Il est plus logique, plus juste et plus convenable de conserver nos propres gens chez nous, dit-il, que de faire venir des immigrants d'Europe.

M. Morgan donne sa bibliothèque

New-York, 18 (S.P.A.) — M. J.-P. Morgan annonce qu'en souvenir de son père, feu J.-P. Morgan, il lègue sa bibliothèque évaluée à \$7,000,000 ainsi qu'une somme de \$1,500,000 comme fondation, aux savants du monde entier.

Cette précieuse collection de livres et de manuscrits a été confiée la semaine dernière à six syndicats chargés d'administrer la bibliothèque comme bibliothèque publique. C'est le plus gros don en genre qui ait jamais été fait, disent les bibliophiles. C'est une mine de renseignements qu'on ne peut trouver ailleurs sur divers sujets.

Une innovation

Le service des postes vient de créer que les envois postaux à destination de l'Europe, qui jusqu'ici étaient classifiés dans divers districts, le seront désormais à Montréal.

L'Association des employés des postes de Montréal a donné une soirée, samedi soir, à la salle Saint-Sulpice, à l'occasion de la nomination de M. Victor Gaudet comme maître des postes de Montréal.

Trois ou quatre cents employés des postes et quelques invités y ont assisté. Un très joli programme de musique et de chant a été exécuté.

Conférence

Dans les salles du collège Excelsior et du "Chez nous", pension pour jeunes filles, sera donnée, demain, mardi, à 8 heures p.m., par les religieuses Ursulines de Tour-nai et Anger, une conférence. Les amies de la maison, les anciennes élèves des Ursulines et les dames et demoiselles sont invitées.

Mlle Cécile Allard, violoniste, et Mlle Marianne Asselin, chanteuse, accompagnées de Mlle Gabrielle Allard, ont préparé un programme musical.

Le roi du papier

Jules Faubert, le héros du livre d'Ubaldo Paquin, est doué d'une force morale peu commune. C'est un luteur et qui, comme tel, aime les situations compliquées où il y a beaucoup de difficultés à résoudre. Il aime les entreprises hasardeuses... Réussira-t-il à devenir ce qu'il aspire, être: "Le roi du papier"? (On peut se procurer Jules Faubert au prix de 90 sous l'exemplaire, 81.00 en s'adressant au service de librairie du Devoir.)

Le "Devoir" compte sur vous...

VOUS avez certainement besoin d'impressions quelconques: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOUS mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

LE "DEVOIR"

43, rue St-Vincent . . Tél. Main 7460

Trois œuvres de M. Fougerat

M. Athanase David, secrétaire provincial, qui assistait, samedi, à l'ouverture de l'exposition des œuvres de M. Emmanuel Fougerat, chez le marchand de tableaux Sidney Carter, 340 rue Dorchester ouest, a acheté pour le gouvernement une peinture, "Inspiration", ainsi que deux dessins: "Chanoine Breton" et "Vieux Paysan". La peinture avait été exposée au salon de Paris de 1913.

Mort du Dr F.-P. Vanier

St-Jérôme, 18 — Dimanche, 17 février, à St-Jérôme, est décédé Félix Philias Vanier, médecin, à l'âge de 65 ans.

Il était né à St-Martin, comté Laval, au mariage de Henri Vanier, cultivateur du même endroit et d'Emilie David. Il fit ses études classiques au collège de St-Laurent, il gradua en 1882 au collège Victoria de Montréal, commença à pratiquer sa profession à Lewiston, Etat du Maine, Etats-Unis, où il fonda un journal canadien-français "Le Messager" qu'il dirigea plusieurs années. En 1889 il épousa Exirine Gauthier de Saint-Jérôme, fille de William Gauthier, marchand, et un des pionniers de cette ville. Après avoir étudié plusieurs années à Paris, Dublin et Irlande, il vint s'établir ici où il pratiqua la médecine avec succès jusqu'au mois de décembre dernier alors que la maladie l'obligea à discontinuer.

Citoyen actif il s'intéressa aux affaires municipales et scolaires de cette ville comme échevin et commissaire d'école, charge qu'il occupait à son décès. Il fut un des amis dévoués du curé Labelle qu'il aidait fortement à réaliser son projet de colonisation du Nord.

Lui survivaient sa femme et un fils, Emilien, chimiste; deux frères, Elias, Père de Ste-Croix, et David Vanier, maire de Laval-des-Rapides; une sœur, Mme Onésime Dagenais, de Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu à St-Jérôme, le mercredi, 20 février, à 10 heures 30, après l'arrivée du train de Montréal.

La Commission d'enquête à Québec

Québec, 18. (D.N.C.) — Les membres de la commission d'enquête sur la possibilité de l'établissement d'un embargo sur le bois de pulpe doit siéger à Québec, d'ici à jeudi. Elle doit commencer ses séances, cet après-midi, à l'hôtel de ville, mais il est possible que les élections municipales fassent remettre à demain la première séance.

Crise ministérielle en Bulgarie

Sofia, Bulgarie, 18. (S.P.A.) — Une deuxième crise ministérielle vient de se produire depuis la formation du cabinet Zankoff en juin. M. Dimo Kazassoff, ministre des chemins de fer, a donné sa démission. Les socialistes, enhardis par les succès des travaillistes en Grande-Bretagne, ont demandé que quatre de leurs entrées dans le cabinet. Ils ont l'intention d'établir des relations plus étroites avec le gouvernement anglais.

La force motrice au Canada

Ottawa, 18 — Durant plusieurs années, le Canada a battu la marche sous le rapport du développement de la force hydraulique. Il détient ou a détenu le record pour l'importance de ses usines, la puissance de ses groupes, la distance entre les pylônes des lignes de transmission, le rayon de distribution et le rendement pour un seul établissement. L'usine de Queens-ton-Chippawa possède des groupes d'une puissance de 60,000 C.V. chacun et elle a été conçue de manière à permettre l'installation définitive de 600,000 C.V. plusieurs autres usines ont une puissance de 200,000 C.V. chacune; la portée (4,800 pieds) entre les deux pylônes de la ligne de transmission jetée à travers le Saint-Laurent par la Shawinigan Company, était alors la plus grande du monde; la Commission

Quel Intérêt

— ne trouveriez-vous pas à savoir comment ont été produits vos aliments?

Avec le lait de Borden, vous avez cette satisfaction.

BORDEN'S
Farm Products Co., Ltd.
York 5873

Chez Parrino Café

36, RUE NOTRE-DAME EST
Téléphone: Main 5594, 5623, 5-60

Dîner des Hommes 40cts.

MARDI, 19 FEVRIER

SOUPES
Pois à la Canadienne
Consommé au Riz — Légumes
Soupe aux Huîtres

POISSONS
Doré à la Meunière
Filet de Haddock à l'huile d'Hôtel
Pâté aux Huîtres

ENTREES
Riz de Veau Beurre Noir
Ventre de Boeuf aux Champignons
Cervelles de Veau au Currie
FETTUCINE Romaine

ROTIIS
Gigot d'Agneau au Jus
Roastbeef à l'Anglaise

LEGUMES
Patates Roulées
Navets à la Crème

DESSERTS
Tartes assorties
Salade de Fruits frais

Pâtisserie Française
Crème à la Glace
Promesses de toutes sortes
Café Moka Spécial

Cabinets Particuliers
Musique

Tabac à Cigarettes

OTTOMAN

25 Cigarettes pour 10

Papier à cigarettes
avec
Chaque paquet

A la Société des Conférences

La Société des Conférences de l'Ecole des Hautes Etudes donnera une conférence le mardi soir 26 février 1924 à 8h. 30 sous la présidence de M. Edouard Montpetit. Le conférencier sera M. Eugène Lapière dont le sujet sera "Le rôle social de la musique". M. Lapière est le secrétaire du Conservatoire National (U. de M.) et organisateur de St-Jacques. En outre M. Charles Houlié, élève du maître Fernand Le Borne, de Paris, donnera un récital de piano.

Coups de Scalpel

poésies par le docteur JEAN-B. GAGNON.

En vente au Devoir et dans les principales librairies ainsi que chez l'auteur, 8, rue Cherrier, Montréal. Prix, 1.00; frais de port, 10 sous en sus.

La Commission d'enquête à Québec

Québec, 18. (D.N.C.) — Les membres de la commission d'enquête sur la possibilité de l'établissement d'un embargo sur le bois de pulpe doit siéger à Québec, d'ici à jeudi. Elle doit commencer ses séances, cet après-midi, à l'hôtel de ville, mais il est possible que les élections municipales fassent remettre à demain la première séance.

Crise ministérielle en Bulgarie

Sofia, Bulgarie, 18. (S.P.A.) — Une deuxième crise ministérielle vient de se produire depuis la formation du cabinet Zankoff en juin. M. Dimo Kazassoff, ministre des chemins de fer, a donné sa démission. Les socialistes, enhardis par les succès des travaillistes en Grande-Bretagne, ont demandé que quatre de leurs entrées dans le cabinet. Ils ont l'intention d'établir des relations plus étroites avec le gouvernement anglais.

La force motrice au Canada

Ottawa, 18 — Durant plusieurs années, le Canada a battu la marche sous le rapport du développement de la force hydraulique. Il détient ou a détenu le record pour l'importance de ses usines, la puissance de ses groupes, la distance entre les pylônes des lignes de transmission, le rayon de distribution et le rendement pour un seul établissement. L'usine de Queens-ton-Chippawa possède des groupes d'une puissance de 60,000 C.V. chacun et elle a été conçue de manière à permettre l'installation définitive de 600,000 C.V. plusieurs autres usines ont une puissance de 200,000 C.V. chacune; la portée (4,800 pieds) entre les deux pylônes de la ligne de transmission jetée à travers le Saint-Laurent par la Shawinigan Company, était alors la plus grande du monde; la Commission

La Commission d'enquête à Québec

Québec, 18. (D.N.C.) — Les membres de la commission d'enquête sur la possibilité de l'établissement d'un embargo sur le bois de pulpe doit siéger à Québec, d'ici à jeudi. Elle doit commencer ses séances, cet après-midi, à l'hôtel de ville, mais il est possible que les élections municipales fassent remettre à demain la première séance.

Crise ministérielle en Bulgarie

Sofia, Bulgarie, 18. (S.P.A.) — Une deuxième crise ministérielle vient de se produire depuis la formation du cabinet Zankoff en juin. M. Dimo Kazassoff, ministre des chemins de fer, a donné sa démission. Les socialistes, enhardis par les succès des travaillistes en Grande-Bretagne, ont demandé que quatre de leurs entrées dans le cabinet. Ils ont l'intention d'établir des relations plus étroites avec le gouvernement anglais.

La force motrice au Canada

Ottawa, 18 — Durant plusieurs années, le Canada a battu la marche sous le rapport du développement de la force hydraulique. Il détient ou a détenu le record pour l'importance de ses usines, la puissance de ses groupes, la distance entre les pylônes des lignes de transmission, le rayon de distribution et le rendement pour un seul établissement. L'usine de Queens-ton-Chippawa possède des groupes d'une puissance de 60,000 C.V. chacun et elle a été conçue de manière à permettre l'installation définitive de 600,000 C.V. plusieurs autres usines ont une puissance de 200,000 C.V. chacune; la portée (4,800 pieds) entre les deux pylônes de la ligne de transmission jetée à travers le Saint-Laurent par la Shawinigan Company, était alors la plus grande du monde; la Commission

La Commission d'enquête à Québec

Québec, 18. (D.N.C.) — Les membres de la commission d'enquête sur la possibilité de l'établissement d'un embargo sur le bois de pulpe doit siéger à Québec, d'ici à jeudi. Elle doit commencer ses séances, cet après-midi, à l'hôtel de ville, mais il est possible que les élections municipales fassent remettre à demain la première séance.

Crise ministérielle en Bulgarie

Sofia, Bulgarie, 18. (S.P.A.) — Une deuxième crise ministérielle vient de se produire depuis la formation du cabinet Zankoff en juin. M. Dimo Kazassoff, ministre des chemins de fer, a donné sa démission. Les socialistes, enhardis par les succès des travaillistes en Grande-Bretagne, ont demandé que quatre de leurs entrées dans le cabinet. Ils ont l'intention d'établir des relations plus étroites avec le gouvernement anglais.

La force motrice au Canada

Ottawa, 18 — Durant plusieurs années, le Canada a battu la marche sous le rapport du développement de la force hydraulique. Il détient ou a détenu le record pour l'importance de ses usines, la puissance de ses groupes, la distance entre les pylônes des lignes de transmission, le rayon de distribution et le rendement pour un seul établissement. L'usine de Queens-ton-Chippawa possède des groupes d'une puissance de 60,000 C.V. chacun et elle a été conçue de manière à permettre l'installation définitive de 600,000 C.V. plusieurs autres usines ont une puissance de 200,000 C.V. chacune; la portée (4,800 pieds) entre les deux pylônes de la ligne de transmission jetée à travers le Saint-Laurent par la Shawinigan Company, était alors la plus grande du monde; la Commission

La Commission d'enquête à Québec

Québec, 18. (D.N.C.) — Les membres de la commission d'enquête sur la possibilité de l'établissement d'un embargo sur le bois de pulpe doit siéger à Québec, d'ici à jeudi. Elle doit commencer ses séances, cet après-midi, à l'hôtel de ville, mais il est possible que les élections municipales fassent remettre à demain la première séance.

Crise ministérielle en Bulgarie

Sofia, Bulgarie, 18. (S.P.A.) — Une deuxième crise ministérielle vient de se produire depuis la formation du cabinet Zankoff en juin. M. Dimo Kazassoff, ministre des chemins de fer, a donné sa démission. Les socialistes, enhardis par les succès des travaillistes en Grande-Bretagne, ont demandé que quatre de leurs entrées dans le cabinet. Ils ont l'intention d'établir des relations plus étroites avec le gouvernement anglais.

La force motrice au Canada

Ottawa, 18 — Durant plusieurs années, le Canada a battu la marche sous le rapport du développement de la force hydraulique. Il détient ou a détenu le record pour l'importance de ses usines, la puissance de ses groupes, la distance entre les pylônes des lignes de transmission, le rayon de distribution et le rendement pour un seul établissement. L'usine de Queens-ton-Chippawa possède des groupes d'une puissance de 60,000 C.V. chacun et elle a été conçue de manière à permettre l'installation définitive de 600,000 C.V. plusieurs autres usines ont une puissance de 200,000 C.V. chacune; la portée (4,800 pieds) entre les deux pylônes de la ligne de transmission jetée à travers le Saint-Laurent par la Shawinigan Company, était alors la plus grande du monde; la Commission

La Commission d'enquête à Québec

Québec, 18. (D.N.C.) — Les membres de la commission d'enquête sur la possibilité de l'établissement d'un embargo sur le bois de pulpe doit siéger à Québec, d'ici à jeudi. Elle doit commencer ses séances, cet après-midi, à l'hôtel de ville, mais il est possible que les élections municipales fassent remettre à demain la première séance.

Crise ministérielle en Bulgarie

Sofia, Bulgarie, 18. (S.P.A.) — Une deuxième crise ministérielle vient de se produire depuis la formation du cabinet Zankoff en juin. M. Dimo Kazassoff, ministre des chemins de fer, a donné sa démission. Les socialistes, enhardis par les succès des travaillistes en Grande-Bretagne, ont demandé que quatre de leurs entrées dans le cabinet. Ils ont l'intention d'établir des relations plus étroites avec le gouvernement anglais.

La force motrice au Canada

Ottawa, 18 — Durant plusieurs années, le Canada a battu la marche sous le rapport du développement de la force hydraulique. Il détient ou a détenu le record pour l'importance de ses usines, la puissance de ses groupes, la distance entre les pylônes des lignes de transmission, le rayon de distribution et le rendement pour un seul établissement. L'usine de Queens-ton-Chippawa possède des groupes d'une puissance de 60,000 C.V. chacun et elle a été conçue de manière à permettre l'installation définitive de 600,000 C.V. plusieurs autres usines ont une puissance de 200,000 C.V. chacune; la portée (4,800 pieds) entre les deux pylônes de la ligne de transmission jetée à travers le Saint-Laurent par la Shawinigan Company, était alors la plus grande du monde; la Commission

La Commission d'enquête à Québec

Québec,

CALENDRIER

DEMAIN, mardi 19 février 1924
Saint Gubin, prêtre, martyr.

Lever du soleil, 6 h. 56.
Coucher du soleil, 5 h. 32.
Lever de la lune, 4 h. 33.
Coucher de la lune, 6 h. 22.

Nouvelle lune le 4, à 8 h. 44 m. du soir.
Premier quartier, le 12, à 3 h. 15 m. du soir.
Pleine lune, le 20, à 11 h. 13 m. du matin.
Der. Quart, le 27, à 8 h. 21 m. du matin.

LE DERNIER HEURE

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et le service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET TRES FROID
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum, 12.
Minimum, aujourd'hui, -15.
Même date l'an dernier, -18.

BAROMETRE
8 heures a.m. 30.71. 11 heures a.m., 30.75.
1 heure p.m. 30.75.

UN ISOLEMENT QUI N'AURAIT RIEN DE SPLENDIDE

La grève des 120,000 ouvriers des ports du Royaume-Uni doit entrer en vigueur aujourd'hui et elle fait peser sur le pays une menace de blocus intérieur aussi complet que celui que les sous-marins allemands s'efforçaient d'établir — Abondance de vivres

Londres, 18, (S.P.A.) — La grève déclarée depuis deux jours aux docks et qui affecte 120,000 ouvriers des ports du Royaume-Uni doit entrer en vigueur aujourd'hui, d'après la version des directeurs du transport et de l'union générale des travailleurs. Le pays se voit donc menacé d'un blocus intérieur aussi complet que celui que les sous-marins allemands essayaient en vain d'établir durant la guerre.

Pour ce qui est de Londres, on ne compte point sur aucune intervention de l'union à l'égard des dockers, syndicat nouveau qui a jusqu'ici fait peu de concurrence à l'union des ouvriers du transport.

Le conseil exécutif du syndicat a recommandé à ses hommes de rester à leur poste et de travailler loyalement et de ne pas accepter de travail surrogatoire.

Cette conduite n'est pas inspirée par le souci du bien public, mais tend à embarrasser l'union des ouvriers du transport et à faire reconnaître par les patrons les "étiquettes bleues" qui ont jusqu'ici présenté de méconnaissances. En certains milieux, on semble vouloir que les employeurs réagissent contre ce défi en congédiant les employés qui se réclament de cette union.

On ne sait pas encore si le premier ministre ou le conseil du congrès des unions ouvrières sont pour intervenir aujourd'hui. Les journaux du matin assurent à leurs lecteurs que le gouvernement, prêt à la dispute entre les employés des docks et leurs patrons, dispute qui dure depuis quelques semaines, ont mis en œuvre de vastes plans pour garantir l'approvisionnement des denrées alimentaires et ils disent que tout est prêt pour mettre ces plans à exécution. Les journaux apprennent aussi au public que la quantité de nourriture importée est si abondante que les marchands détaillants ne seront aucunement justifiés de hausser les prix; d'ailleurs le public a l'œil ouvert.

Les divers organes se montrent sympathiques à l'égard du public qui devient la victime d'un litige survenu entre deux sections relativement peu considérables de citoyens mais ils laissent entendre par la plupart que l'attitude des employés des docks est plus digne de défense que celle des patrons. On accense ces derniers d'avoir tout d'abord manifesté de l'indifférence, puis d'avoir recouru à la brusquerie vers la fin des négociations.

On entend dire cependant et assez souvent que les ouvriers ont affaibli leur cause en s'impliquant dans la mesure et en refusant l'arbitrage sur la demande d'un schelling de plus que l'augmentation de salaire consentie par les employeurs. On reproche aux ouvriers de ne pas se préoccuper du bien-être du public.

La grève menace déjà d'affecter les journaux, car le papier d'imprimerie reste dans les ports. Le *Daily Chronicle* publie aujourd'hui sous un format modeste d'habitude parce que l'approvisionnement

Près d'un milliard en valeur foncière

L'ÉVALUATION TOTALE DES IMMEUBLES A MONTREAL SE CHIFFRE A 975,876,775 — LE QUARTIER SAINT-GEORGES ARRIVE EN TÊTE AVEC 193,398,845.

Les chiffres définitifs des rôles de cotisations pour l'année 1923 nous ont été remis, ce matin, par M. J.-A. Soulières, commis en charge de la perception, qui les a compilés tout spécialement pour le rapport annuel de M. Patrick Collins, trésorier-adjoint de la ville. Ils indiquent une évaluation foncière de \$32,000,000 plus élevée que celle des rôles de 1922; elle a atteint le montant total de \$975,876,775 dont \$40,000,000 de valeur imposable et \$25,000,000 d'exemptions.

L'évaluation totale et la valeur imposable des immeubles, par quartiers, se distribuent comme suit, pour l'année 1923 (le premier chiffre indique l'évaluation totale, le deuxième, la valeur imposable, et le troisième, les exemptions de taxes):

Ville-Marie, \$60,733,285, \$21,913,555, \$38,819,730; Saint-Anne, \$44,282,480, \$34,619,630, \$9,662,850; St-Joseph, \$22,177,500, \$20,375,650, \$1,801,850; St-Georges, \$193,398,845, \$152,296,235, \$41,102,610; St-Laurent, \$38,042,250, \$32,262,850, \$5,779,400; Crémazie, \$20,068,500, \$22,427,175, \$6,541,325; St-Jacques, \$23,659,920, \$19,109,620, \$4,550,300; Bourget, \$12,993,350, \$11,400,700, \$1,592,650; Paroisse, \$14,317,790, \$12,058,750, \$2,259,040; Saint-Marie, \$17,083,750, \$12,985,900, \$4,097,850; St-Gabriel, \$12,391,005, \$9,682,545, \$2,708,460; St-Cunégonde, \$14,727,400, \$13,308,550, \$1,418,850; Saint-André, \$91,880,280, \$82,201,150, \$9,679,130; St-Louis, \$26,963,000, \$21,462,600, \$5,500,400; Lafontaine, \$14,301,200, \$7,531,100, \$6,770,100; St-Eusèbe, \$9,840,120, \$8,347,840, \$1,492,280; Préfontaine, \$11,326,500, \$7,194,850, \$4,131,650; Hochelaga, \$13,017,600, \$9,887,250, \$3,130,350; Maisonneuve, \$13,483,084, \$2,615,234, \$10,867,850; Mercier, \$15,588,895, \$10,666,908, \$4,921,987; St-Paul, \$16,900,278, \$13,041,778, \$3,858,500; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37,074,070, \$7,500,965; Mont-Royal, \$10,880,930, \$7,120,130, \$3,760,800; St-Jean-Baptiste, \$24,015,430, \$21,204,600, \$2,810,830; Laurier, \$14,430,920, \$13,150,270, \$1,280,650; St-Denis, \$13,424,000, \$10,847,250, \$2,576,750; Delormier, \$22,667,050, \$19,143,750, \$3,523,300; St-Michel, \$18,515,410, \$16,072,460, \$2,442,950; St-Jean, \$18,115,410, \$16,605,880, \$1,509,530; St-Henri, \$24,678,800, \$20,599,850, \$4,078,950; Notre-Dame-de-Grâce, \$44,575,035, \$37

LES CONFERENCES

FASCISME ET LA RIVE SUD

LE CONSUL D'ITALIE PARLE DE L'HEUREUSE INFLUENCE DE L'ADMINISTRATION DE MUSSOLINI ET DES PROBLEMES QUELLE A REGLES — DISCOURS D'UN MINISTRE AUSTRALIEN

Le club de Réforme avait deux hôtes d'honneur au déjeuner régulier de samedi dernier : M. le sénateur Wilson, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Bruce, en Australie, et signor Pio Margotti, consul général d'Italie à Montréal.

Le sénateur Wilson, qui devait assister au déjeuner et partir aussitôt après, a été invité à porter la parole. Le ministre australien prétend que les problèmes de son pays sont identiques à ceux du Canada. Il espère que sa visite aura pour résultat de faire disparaître quelques malentendus qui existent ici sous ce rapport.

L'orateur s'est d'abord exprimé en français. Il a dit que son pays devait être un vaste marché pour les produits australiens. Est-ce trop demander, dit-il, du Canada qu'il fasse preuve dans la paix de ce magnifique esprit de solidarité dont il a fait preuve durant la guerre?

En terminant, le sénateur Wilson demande à ses auditeurs de défendre de toutes leurs forces ce qu'il y a de meilleur et de plus précieux pour nous dans le monde : l'Empire britannique.

LE FASCISME ET LES FASCISTES

Signor Margotti pose tout d'abord la question : "Qu'est le fascisme et que sont les fascistes?" En réponse, il déclare que le mouvement a pris naissance durant la guerre afin de faire contre-poids à la propagande allemande qui se pratiquait sur une très haute échelle. Il rappelle que lors de la fameuse bataille de la Piave surtout les espions allemands furent particulièrement actifs dans leur propagande défaitiste.

Après la guerre, l'Italie était en proie à un grand malaise et personne n'entretenait l'espoir d'un bon futur. Le terrain était propice à la propagande socialiste et bolcheviste, et si l'Italie fut-elle le théâtre d'une activité extrême de ces deux idées extrêmes. Cette propagande se répandit rapidement et créa un état de choses anormal et alarmant. On vit des ouvriers s'emparer d'industries et les administrer à leur guise. Cela ne pouvait durer, il fallait un changement, un retour aux coutumes saines et régulières. Les gouvernements succédèrent aux gouvernements sans que chacun put être assez puissant pour satisfaire les deux groupes. L'Italie devait fatalement subir l'arrogance des socialistes et des agitateurs bolchevistes. Mais le jeune élément se leva alors et entreprit de transformer les choses. Il désirait que le gouvernement administrât par l'influence politique et non militaire. C'est ce à quoi il se vena sans défaillance.

Ici, le conférencier fait une petite histoire de Mussolini, le chef de ce jeune élément fasciste. Il rappelle qu'il n'est dans un modeste village, de parents humbles. Dès son jeune âge, dit-il, il manifestait des qualités précieuses et une grande intelligence. Il termina ses études et se renseigna sur toutes les questions d'économie politique et sociale. Il se manifesta très jeune en faveur d'un duc d'Autriche, un esprit large et un patriote. Il était le chef du mouvement fasciste et c'est lui qui dirigea cette mémorable marche sur Rome qui amena effectivement les fascistes au pouvoir.

Dans l'été de 1922, un sentiment général se développait dans toute l'Italie en faveur d'un changement, si l'on voulait se débarrasser de l'influence néfaste des agitateurs socialistes et bolchevistes. En octobre 1922, il y eut une crise ministérielle. Le roi demanda à plusieurs de ses principaux hommes d'Etat et politiques de former un cabinet, mais personne ne répondit à son attente. C'est à ce moment que se tenait, à Naples, un grand congrès fasciste et c'est à ce moment aussi que Mussolini jugea que le temps était venu d'agir.

Mussolini fut appelé par le roi, devant qui il se présenta avec sa blouse noire, costume des fascistes. Mais il assura Victor-Emmanuel que, sous cette enveloppe rustique, se cachait un cœur rempli d'amour et de loyauté envers lui-même et son pays. Mussolini prit le pouvoir et se mit à l'œuvre.

Le pouvoir avait été difficile à prendre, et dès son avènement à la tête des affaires du pays, Mussolini se trouva en face de problèmes complexes qu'il fallait résoudre immédiatement, afin de satisfaire les divers éléments qui composaient la population italienne. Mais il procéda dès le début à une démobilitation de centaines de mille hommes. Une telle démobilitation fut faite en l'espace de quelques jours et sans aucune manifestation de violence. Certains touristes enthousiastes, particulièrement des Etats-Unis, ont fait une assez mauvaise propagande au fascisme en donnant libre cours à leur joie de voir enfin une révolution. Il n'y eut qu'une révolution, et elle fut morale, mais non matérielle. On a tort de prétendre que Mussolini est un dictateur, car il a été régulièrement choisi par le roi.

Pour se faire une juste idée de ce qu'est l'administration de Mussolini, on n'a qu'à considérer les solutions qu'il a apportées à un grand nombre de problèmes. Au moment de son ascension au pouvoir, il y avait chez les employés de chemins de fer dont 60,000 étaient maintenus dans leurs positions pour fins politiques seulement. Mais Mussolini en renvoya immédiatement 45,000 et dit l'orateur, il n'y a pas de doute qu'au moment actuel, le reste est disparu. Avant 1922, c'est-à-dire avant que Mussolini arrivât au pouvoir, l'Italie avait environ chaque année 350 grèves industrielles qui immobilisaient 700,000 ouvriers et 130 grèves agricoles affectant 300,000 personnes. Durant la première année de la règne de Mussolini, il n'y a eu que 35 grèves industrielles et 15 grèves agricoles. Les chemins de fer ont été maintenus à leur service pendant 25 jours, ce qui n'était pas le cas auparavant. Il y a eu un grand nombre de problèmes, mais ils ont été résolus.

NOS OUVRIERS

LA RIVE SUD

BELLE CEREMONIE A L'OCCASION DE L'INAUGURATION D'UN NOUVEAU IMMEUBLE — LA NECESSITE DES SYNDICATS CATHOLIQUES ET NATIONAUX — LES DISCOURS

Québec, 18. (D.N.C.) — L'inauguration de la salle de l'Union nationale de la rive sud a donné lieu, hier après-midi, à Launoy, à une belle cérémonie où le clergé et les ouvriers se sont rencontrés, suivant leur coutume éternelle.

Parmi les membres du clergé on remarquait les abbés Max. Fortin, aumônier général des unions catholiques, Blanchet, curé de St-Gérard-de-Montmorency, E. Roy, du collège de Lévis, M. Côté, aumônier de l'Union, le R. P. Plamondon, directeur du patronage de Lévis, E. Delisle, assistant chanoine des unions nationales catholiques. Toutes les unions affiliées au Conseil Central des Unions nationales catholiques avaient envoyé des délégués à la fête.

M. l'abbé A. Côté présida la cérémonie de la bénédiction de la nouvelle salle.

M. G. Langlois, le président de l'Union de la rive sud, souhaita la bienvenue à tous les assistants. Il remercia tous ceux qui ont contribué au succès de cette entreprise, le nouveau local. Il rappelle le souvenir de S. G. Mgr Roy, de S.S. Pie XI, il dit en quelle estime les ouvriers des chantiers de la guerre tiennent les patrons de la vie d'aujourd'hui.

M. Langlois fait allusion à la nécessité de la fraternité catholique parmi les unions ouvrières.

M. le maire Dorval de Launoy, dit combien la municipalité de Launoy est fière du nouvel immeuble. Le conseil municipal appuie l'Union de la rive sud qu'il appuie de toutes ses forces; il a exempté de taxes les constructions de la vie Davies pour donner plus de travail aux ouvriers de Launoy.

L'abbé A. Côté dit aux assistants que S. E. le cardinal Bégin félicite les membres de l'Union de leur travail dans l'organisation ouvrière nationale et catholique.

L'abbé Côté ajoute que les membres de l'Union de la rive sud veulent continuer à mettre en pratique leur programme résumé par deux mots qui sont la devise de l'Union: "Charité et justice".

Il rappelle les devoirs des ouvriers et leurs droits; leurs devoirs envers les patrons à qui ils doivent donner tout le temps pour lequel ils sont payés et le meilleur travail. Les ouvriers vis-à-vis de ces patrons. Les ouvriers veulent baser leurs actes sur les principes de l'Eglise, ils désirent la paix sociale, contrairement aux socialistes, ils affirment que patrons et ouvriers sont faits pour marcher ensemble.

L'abbé Côté fait un court historique de l'Union de la rive sud et dit la nécessité des unions catholiques dans le monde. L'organisation nationale et catholique est absolument nécessaire aux ouvriers catholiques et canadiens-français pour conserver le patrimoine national.

M. l'abbé Maxime Fortin félicite ceux qui ont contribué au succès de l'œuvre, les chefs et les membres de l'Union. Il souligne l'état florissant de cette union nationale.

L'aumônier des Unions catholiques fait allusion à la prédiction des vœux de la charité et de la justice par le moyen du syndicat catholique.

Il ajoute que les ouvriers veulent des syndicats catholiques: les 30,000 membres recrutés depuis dix ans, prouvent cette assertion; cependant l'apathie du public a causé du mal au mouvement ouvrier national catholique qui n'est pas une organisation ayant pour seul but d'avoir plus d'argent pour les ouvriers mais surtout plus d'ordre dans la société.

L'abbé Fortin affirme, comme exemple de sympathie, que les conseils municipaux devraient, dans leurs contrats, encourager d'avantage, par des clauses spéciales, les syndicats catholiques.

Il fait allusion aussi à la nécessité de l'union intime des syndicats catholiques avec la Fédération de ce mouvement.

M. P. Beaulieu, président de la Fédération des Travailleurs Catholiques du Canada, rappelle la direction de l'Eglise au sujet de l'organisation ouvrière. Dans la province de Québec, le mouvement ouvrier national, suivant la direction des Papes, a créé une situation avantageuse pour les ouvriers; parmi ces unions nationales, celle de la Rive-Sud tient une position favorable et les autres font l'honneur de la Fédération.

M. Beaulieu parle du travail d'aujourd'hui et fait allusion à la nécessité de la pulpe et du papier. M. Beaulieu veut voir cesser et demande la coopération de tous. Il est heureux que le gouvernement ait nommé une commission pour l'étude de la loi des Accidents du Travail, annonce qu'un projet de loi relatif à l'incorporation des unions ouvrières sera présenté cette année à la Législature.

Société Saint-Jean-Baptiste, de Launoy

Le Dr Alf. Roy, député de Lévis

Le Dr Alf. Roy, député de Lévis à l'Assemblée législative, explique le travail qu'il a fait pour l'obtention d'un octroi, comme le paiement d'une dette envers les ouvriers de Launoy.

Il ajoute que le premier ministre fut heureux de donner cet octroi et félicite l'Union de ses succès. Il exhorte les membres de l'Union à être des catholiques pratiquants dans la vie privée et au travail.

M. B. Bourassa, député fédéral, rappelle la nécessité de l'union, ses succès dans le passé et la garantie qu'elle promet pour l'avenir. Il joint ses compliments à ceux des orateurs précédents et souhaite l'union de toutes les classes du pays pour le bien du Canada, la croyance dans notre religion et nos traditions pour la victoire finale de notre nationalité.

M. l'abbé E. Delisle dit que les unions bien inspirées comme celles des syndicats catholiques sont un gage de la stabilité de l'industrie. Il parle de la régie interne de ces syndicats.

M. Maurice Pelletier ajoute quelques remarques sur la force économique que représentent les ouvriers canadiens-français, dotés par leur religion de leurs traditions de la révolution et du bolchevisme. Il fait allusion à la nécessité de l'industrie, aux unions neutres et aux révolutions française et russe.

M. Pelletier fait un court historique du mouvement national catholique dans la province.

Une soirée récréative termina la journée.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Chez les Cordonniers

Le bureau exécutif général des syndicats catholiques de cordonniers se réunira ce soir, à 8 heures 15 au bureau de l'agent d'affaires, M. G. Laurier. L'agent d'affaires présentera son rapport sur d'importantes questions. Tous les délégués et membres du bureau sont donc priés d'assister.

L'Assemblée de mercredi dernier des cordonniers-monteurs a obtenu un grand succès. M. P. Pouliot, président, assisté de M. O. Roberge comme secrétaire, M. l'abbé Boileau, aumônier, assistait à la réunion. Après la lecture du procès-verbal, on procéda à l'initiation de 9 nouveaux membres. Les délégués au Bureau exécutif général et au Conseil Central présentèrent leur rapport. La fête du 23 février prochain, d'après toutes apparences, remportera un beau succès. Cette soirée récréative a pour but de faire fraterniser davantage les cordonniers syndiqués et de les amuser honnêtement. Un programme d'amusements de premier ordre sera exécuté. Les délégués renouvelés l'invitation faite à tous les cordonniers syndiqués d'assister à la messe qui sera célébrée à 9 h 15 dimanche, le 24 février à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, à l'occasion du 4ème anniversaire de fondation du Conseil Central.

Le conseil de régie des cordonniers-monteurs a rapporté sur la question d'une nouvelle échelle de salaires pour les travailleurs de cette catégorie. Le rapport a été unanimement adopté. Le comité continuera son travail. Les confrères C. Thoun, E. Chalifoux, B. Saint-Jean, E. Sanssoucy, C. Moré font quelques remarques dans l'intérêt du Syndicat et l'Assemblée s'ajourne au 27 février prochain.

C'est ce soir, à 8 heures, p.m., à la salle principale, édifice des Syndicats, 655, de Montigny est, qu'a lieu le concert-boucan du Syndicat catholique et national des plombiers. Le comité d'organisation de cette fête n'a rien oublié et les membres pourront s'amuser à cœur joie toute la soirée. Il y aura discours, déclamations, chant, musique, etc. Un orchestre agrémera la soirée. Tous les membres sont priés d'assister. Les plombiers et steam-fitters, anciens membres ou qui désirent entrer dans le syndicat sont cordialement invités. Par ordre.

On procédera au cours de la soirée au tirage d'une tonne de charbon au profit de la caisse de décès et en maladie.

EMPLOYES MUNICIPAUX

Le Syndicat catholique et national des employés municipaux organise à l'occasion de l'installation de ses officiers élus à la dernière assemblée une grande soirée de famille qui aura lieu mercredi le 20 février courant, à la salle principale, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Un programme musical de premier ordre sera exécuté. Plusieurs déjeuners seront présentés à cette soirée.

SYNDICAT DE LA CONFECTON

Ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle n° 2 édifice des syndicats, 655, de Montigny est, assemblée du syndicat catholique et national des ouvriers en confecton. Rapport de l'exécutif. Tous les membres sans exception sont priés d'assister. Par ordre.

CHEMINS DE FER

Le syndicat des employés de chemins de fer se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle n° 3, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Rapport du secrétaire sur la question des amendements à la constitution. Rapport des autres officiers et de l'exécutif. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Le syndicat des employés de chemins de fer se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle n° 3, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Rapport du secrétaire sur la question des amendements à la constitution. Rapport des autres officiers et de l'exécutif. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Le syndicat des employés de chemins de fer se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle n° 3, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Rapport du secrétaire sur la question des amendements à la constitution. Rapport des autres officiers et de l'exécutif. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Le syndicat des employés de chemins de fer se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle n° 3, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Rapport du secrétaire sur la question des amendements à la constitution. Rapport des autres officiers et de l'exécutif. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Le syndicat des employés de chemins de fer se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle n° 3, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Rapport du secrétaire sur la question des amendements à la constitution. Rapport des autres officiers et de l'exécutif. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Le syndicat des employés de chemins de fer se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle n° 3, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Rapport du secrétaire sur la question des amendements à la constitution. Rapport des autres officiers et de l'exécutif. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Le syndicat des employés de chemins de fer se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle n° 3, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Rapport du secrétaire sur la question des amendements à la constitution. Rapport des autres officiers et de l'exécutif. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Le Lait de Magnésie
de la maison
Casgrain & Charbonneau,
Limitée
Pharmaciens en Gros
Est un produit supérieur
Antiacide, Laxatif, Purgatif
Contre DYSPÉPSIE et CONSTIPATION
En vente partout

RHUMES GRIPPE
Fortifiez l'organisme contre rhumes, grippe et influenza en prenant les

Bromo Quinine
pastilles laxatives de

qui détruisent les germes, agissent comme un laxatif et maintiennent l'organisme en état de repousser les attaques des rhumes, de la grippe et de l'influenza.
La boîte porte cette signature
E. M. Brown
Prix 30c.
Fabriqués au Canada

Rose Quesnel
Le favori de tant de monde — Ne fatigue pas les nerfs!

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 1083.
Soykaly Bros., demandeurs, vs. Jos. Bourbeau, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 1083, rue Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Montréal, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 1084.
D. Nosovitch et al., "Nosovitch Bros", demandeurs, vs. Isaac Rosen, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 928, avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Montréal, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 1487.
Gilles Gravel, demandeur, vs. A.-E. Charbon, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 500, rue Guy, par 7, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Montréal, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 1746.
Louis Desmarées et al., demandeurs, vs. Harold E. Monteith, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 263, rue Rielle, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en chevaux, voitures, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Montréal, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 1747.
Walter Courcelle, demandeur, vs. Madame Léda Casault, veuve de René D. Dion, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de ladite défenderesse, au no 418, rue Dorchester, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Montréal, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 1748.
The Montreal Light, Heat and Power, Consolidated, demandeurs, vs. Georges Moffat, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 274, avenue Chateaubriand, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Montréal, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 1749.
Henderson Black, gentleman, de la ville de St-Jean, demandeur, vs. Isidore Gitz, pharmacien, de la cité d'Outremont, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1306, rue Van Horne, en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitrines, comptoirs, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Outremont, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 1074.
Henderson Black, gentleman, de la ville de St-Jean, demandeur, vs. Isidore Gitz, pharmacien, de la cité d'Outremont, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1306, rue Van Horne, en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitrines, comptoirs, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Outremont, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 1075.
Henderson Black, gentleman, de la ville de St-Jean, demandeur, vs. Isidore Gitz, pharmacien, de la cité d'Outremont, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1306, rue Van Horne, en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitrines, comptoirs, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Outremont, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 1076.
Henderson Black, gentleman, de la ville de St-Jean, demandeur, vs. Isidore Gitz, pharmacien, de la cité d'Outremont, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1306, rue Van Horne, en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitrines, comptoirs, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Outremont, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 1077.
Henderson Black, gentleman, de la ville de St-Jean, demandeur, vs. Isidore Gitz, pharmacien, de la cité d'Outremont, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1306, rue Van Horne, en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitrines, comptoirs, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Outremont, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 1078.
Henderson Black, gentleman, de la ville de St-Jean, demandeur, vs. Isidore Gitz, pharmacien, de la cité d'Outremont, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1306, rue Van Horne, en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitrines, comptoirs, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Outremont, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 1079.
Henderson Black, gentleman, de la ville de St-Jean, demandeur, vs. Isidore Gitz, pharmacien, de la cité d'Outremont, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1306, rue Van Horne, en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitrines, comptoirs, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Outremont, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 1080.
Henderson Black, gentleman, de la ville de St-Jean, demandeur, vs. Isidore Gitz, pharmacien, de la cité d'Outremont, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1306, rue Van Horne, en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitrines, comptoirs, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Outremont, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 1081.
Henderson Black, gentleman, de la ville de St-Jean, demandeur, vs. Isidore Gitz, pharmacien, de la cité d'Outremont, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1306, rue Van Horne, en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitrines, comptoirs, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Outremont, 18 février 1924.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDE D'ELEVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER: — Jusqu'à 25 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agathe, par insertion.
NAISSANCES, DECES, MESSERS: — 50 sous par insertion.
REMERCIEMENTS: — 50 sous.
CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — \$1.00 par insertion.

DORURE, ARGENTURE
SUR CAIEN, CROIRE, ETC.
VERNISSEMENT A L'OR
STR ORNEMENTS D'EGLISE
PLACAGE D'ARGENTERIE
NICPLAGE, REPARATION
Cie ROYAL SILVER PLATE
A. GIBOUX, ébéniste, 48, CRAIG OUEST

CLAVIAPHORES
CLAVIAPHORES reconstruits de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protecteurs de chèques, rubans, papier carbone. Main 2202, Canada Typewriter Exchange & Supply, 58, rue Saint-Jacques.

COLLEGE DE BARBIER
Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 62, St-Laurent.

AVIS LEGAUX
Province de Québec, District de Montréal.
No 4477.
Cour Supérieure
ALPHONSE BLANCHETTE, des cité et district de Montréal, employé civil, et dame Marie-Louise Leblanc, du même lieu, veuve de François Xavier Leblanc, en son vivant du même lieu, médecin.
Demandeur.
JOSEPH FORTIER, autrefois des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.
Défendeur.

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-LAURENT, corps d'incorporé ayant son principal bureau d'affaires, en la ville de St-Laurent, dit district.
Mise-en-cause.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Montréal, 11 février 1924.
J. DEPAULIE, Député-Protonotaire, District de Montréal.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 2081.
J. N. Lewis, des cité et district de Montréal, demandeur, vs. Ernest La Fontaine, de la cité d'Outremont, district de Montréal, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage chez Fraser Bros, au no 453, rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. COITTE, H.C.S.
Montréal, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 323.
Paul Leblond, demandeur, vs. Louis Hamelin, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 1086, rue Demontigny est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. BOURDEAU, H.C.S.
Montréal, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 2082.
D. Nosovitch et al., "Nosovitch Bros", demandeurs, vs. Isaac Rosen, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 928, avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Montréal, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 2083.
Louis Desmarées et al., demandeurs, vs. Harold E. Monteith, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 263, rue Rielle, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en chevaux, voitures, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-A. G. ROUX, H.C.S.
Montréal, 18 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 2084.
Walter Courcelle, demandeur, vs. Madame Léda Casault, veuve de René D. Dion, défendeur.
Le 27ème jour de février 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de ladite défenderesse, au no 418, rue Dorchester, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les



Page du Foyer

La petite femme d'oeuvre

Maria, voyant sa mère embarrassée par la rafle d'une grosse montre au profit de l'église, osa interrompre la famille qui en dissertait et demanda de sa mince voix :

— Voulez-vous que je vous aide ?

Un grand éclat de rire accueillit cette hardiesse et comme elle n'avait que huit ans et demi, elle baissa la tête et rougit, en ayant aussi l'air de se moquer d'elle-même.

— Tu n'es pas bien longue pour te mettre sur le chemin, je n'aurais pas grand' confiance, dit alors sa mère, avec un regard amusé et tendre. Maria reprit son assurance, releva le front et déclara :

— Je sais que je serai capable.

— Eh bien, essaye cet après-midi. Je te permets.

Dès après le dîner, Maria traversait le jardin paternel et prenait la route vers la droite. Elle avait décidé de commencer sa tournée à la dernière maison du village, de ce côté-là, et de la continuer en revenant sur ses pas.

Elle s'en allait, minuscule, sur le grand chemin blond qui longeait la mer immense et bleue. La tête droite, l'attitude résolue, elle balançait avec des airs de dame une énorme sacoche et son joli visage étroit et brun rayonnait sous la paille désuète d'un chapeau rond à fleurs et à pendents. Un large manteau vert tentait en vain de donner de l'ampleur à son corps délicat, mais ses jambes fines comme des cannes trottaient ferme pendant que la poussière recouvrait peu à peu ses souliers vernis de frais au départ.

Elle devint bientôt un tout petit point sur la route, puis elle disparut dans un parterre.

Six heures sonnèrent et Maria n'était pas rentrée. Que pouvait-elle bien courir ? On la traitait déjà d'échouée lorsque, près du bureau de poste, on vit surgir sa sacoche et son manteau vert. Elle marchait du même pas, in-

dépendante, fière, consciente d'une dignité et d'une valeur nouvelles.

Mais au lieu de rentrer vite souper, fidèle à son programme, elle arrêtait encore chez le voisin.

On allait l'accueillir en grondant quand elle annonça le chiffre formidable de sa recette. Personne n'avait refusé ! Elle en était tout étonnée, ignorant à quel point elle était irrésistible avec sa timidité toute en sourires et rougissant. Elle déclara : "Je vais achever ce soir, si vous voulez, maman. Il fait clair tard."

Pour ne pas laisser se refroidir un si bel enthousiasme, sa mère permit. N'ayant pas mangé dix bouchées, la petite Maria repartit, balançant de nouveau sa sacoche.

Il fit clair tard, mais la noirceur vint sans que l'on ait revu la vendeuse. La mer et les montagnes étaient sombres, un vent d'orage commençait à souffler et les gens de la maison allaient en vain, l'un après l'autre, inspecter la route obscure. Rien, toujours rien. Mon Dieu, cette sacoche qu'elle portait tellement en évidence n'aurait-elle pas attiré quelque mauvais garnement ? Il y en avait peu dans la paroisse, mais il suffisait d'une malchance.

Des passants dirent que vers huit heures ils avaient vu Maria à deux milles environ, entrant avec une autre fillette dans le jardin d'une maison. On s'habillait pour aller à sa recherche lorsqu'elle déboucha par le raccourci à travers champs, son chapeau de paille claire se rapprochant dans la nuit profonde, sautillant comme un farfadet.

L'on n'avait pas fini de s'exclamer sur un ton fâché : "Mais Maria !" qu'elle apparut dans le carré de lumière de la porte, la sacoche toujours à la main, l'air tranquille, sans reproche, souriante et encore un peu rougissante, — peut-être de se sentir si menue dans son grand manteau vert et d'avoir pu faire une chose si étonnante, — et elle déclara, fermant toutes les bouches grondantes :

— "J'ai vendu tous les billets."

Michele Le NORMAND.

POUR LES DOULEURS AU DOS ET AUTRES

Les femmes peuvent compter sur le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.



Minneapolis, Minn. — "J'avais tellement entendu parler du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, que dès que j'ai réalisé que, pour soulager mes douleurs au dos et autres, et me fortifier, il fallait prendre quelque chose, j'ai commencé à en prendre. J'en ai retiré de si bons résultats que je recommande à toutes le Composé Végétal." — Mme J. J. Bieber, 3939 18e avenue S., Minneapolis, Minn.

Trouve un ami sincère

"Toute femme qui apprécie sa santé, devrait être fière de prendre le Composé Végétal," dit Mme W. E. Shaw, 3227 Walnut St., Chicago, Ill. "J'étais tellement affectée de faiblesse féminine que je pouvais à peine me tenir debout. Je passais la moitié du temps couchée, et j'avais des douleurs dans le dos qui étaient insupportables. J'ai essayé tout ce que je pouvais imaginer pour me soulager, et lorsqu'une amie me conseilla de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, j'ai commencé à en prendre immédiatement. Je le recommande sans hésitation."

UNIVERSITE DE MONTREAL

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Horaires de la semaine du 18 février :

I. Cours régulier
Lundi, 7.30 p.m., droit social, prof. Pineau, éducation III.
Mardi, 7.30 p.m., cosmologie, prof. Perrin, Espéranto et temps.
Mardi, 8.30 p.m., logique, prof. Pineau, démonstration II.
Vendredi, 7.30 p.m., ontologie, prof. Gauthier, Propriétés de l'être IV.
Vendredi, 8.30 p.m., histoire, prof. Forest, Aristotélisme et augustinisme VI.
II. Cours spécial
Samedi, 8.30 a.m., cosmologie, prof. Pineau, Cause efficiente du monde I.
Samedi, 9.30 a.m., ontologie, prof. Gauthier, Propriétés de l'être IV.
COURS DE LANGUES ETRANGERES DE L'ABBE HENRI JASMIN

Les cours de langues étrangères de l'abbé Henri Jasmin à la faculté des lettres de l'Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis, ont lieu à 8 heures du soir : le mardi pour l'italien, le jeudi pour l'espagnol et le samedi pour l'allemand.
ITALIEN : 1. "Chi non risica non roscia". 2. "Mi misero pagamentu". 3. "Perfetta scortina". 4. "Tutta la storia degli uomini non è che il terrore della seconda".
ESPAGNOL : 1. "Muchos pagos no efectuados... me pusieron...". 2. "El ojo de la cara que sirve para ver y conocer a los demás no puede verse y conocerse a sí mismo". P. Coloma, Pequeños.
3. "Parada... equipajes... recibo". 4. "Si el corazón fuera de acero no lo vencería el dinero".
ALLEMAND : 1. "Es freut mich Ihre Bekanntschaft zu machen". 2. "Nehmen Sie sich in acht". 3. "Eisenbahnunglück...". 4. "Nichtstun ist halber Tod; das Leben ausser sich nur in der Tatkelt" (Friedrich der Grosse).

Les membres du clergé, les parents et amis y sont respectueusement invités.

Service solennel pour feu l'abbé Laforce

Mercredi, le 20 février, à 8 heures et 30 minutes, dans la chapelle du Mont-Sainte-Anne, à Lachine, angle de la 18e avenue et de la rue Ste-Catherine, un service solennel sera chanté par M. le chanoine J.-A. Mousseau, de l'archevêché de Montréal, pour le repos de l'âme du très regretté M. l'abbé Charles Laforce, ancien aumônier du Couvent de Lachine et ancien curé.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

Les cours libres donnés le soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, pendant cette semaine, sont les suivants :
Lundi, 18 février, 7 à 8 h. — Droit civil et correspondance commerciale anglaise.
8 à 9 h. — Comptabilité — sciences des finances — Langue espagnole.
Mardi, 19 février, 7 à 8 h. — Correspondance commerciale française et mathématiques financières.
8 à 9 h. — Opérations de banque — Langue italienne.
Mercredi, 20 février, 7 à 10 h. — Mathématiques financières et correspondance commerciale anglaise.
8 à 9 h. — Droit commercial.
Jeudi, 21 février, 7 à 9 h. — Langue espagnole — Droit public.
7 à 8 h. — Géographie économique.
8 à 9 h. — Organisation des en-

treprises modernes — Economie politique.

Vendredi, 22 février, 7 à 8 h. — Correspondance commerciale anglaise et française.

8 à 9 h. — Langue italienne.
8 à 10 h. — Comptabilité.
9 à 10 h. — Droit commercial.
Tous les soirs, de 8 à 10 heures, cours spéciaux sur le commerce d'exportation ; le samedi, de 2 à 4 heures.

"Les Petits"

Les Petits, comédie en trois actes de Lucien Népoty, sera jouée par les comédiens du Théâtre Intime au Monument national, le 2 mars prochain. La pièce sera bien défendue par MM. Honoré Vaillancourt, P. E. Leblanc, Honoré Lefebvre et Théo Abram, Mesdames Sabine Girard, Marguerite Delisle, Eugénie Verreuil, Lucienne Gauthier, Jeanne Troitier, la petite Mariette Petitclerc, Fernande Bissonnette.

"L'Arlésienne"

Le Théâtre Intime et la Symphonie de Montréal nous donneront le 8 mai prochain le célèbre drame lyrique de Georges Bizet. La partition arrivée depuis la semaine dernière a permis à l'orchestre de commencer immédiatement ses répétitions. De son côté le Théâtre Intime a fait sa distribution et les rôles sont à l'étude. Mme Jeanne Maubourg-Roberval prépare une mise-en-scène qui sera un pur chef-d'œuvre.

Funérailles du Lieut-col. Chinic

Les funérailles du lieutenant-colonel Chinic ont eu lieu samedi dernier en l'église de Notre-Dame, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Dans le cortège on remarquait ses trois fils, Edmond, Armand et Léonard ; ses neveux, Arthur Taschereau, W. Banks et Arthur Chagnon ; ses beaux-frères, Gustave et Wilfrid Chagnon ; le sénateur Raoul

qui les rendait, parfois, si frappants.

— Vous n'avez aucun lieu de les suspecter, répondit-elle, et je vais vous en donner une preuve nouvelle. Si j'ai différé, jusque-là, certain avec, ce n'était ni par lâcheté ni par dissimulation, mais simplement parce que je cherchais l'occasion favorable.

— Un aveu ? Que voulez-vous dire ?

Déjà il se crispe des pieds à la tête.

Adviene que pour lui faut qu'elle parle. Comment garder ce secret brûlant ? Comment ne pas reculer avec horreur devant la moindre apparence d'une trahison ? Blanche comme son capulet, elle poursuivit :

— Le jour de la tempête, j'ai rencontré inopinément chez Mlle de la Croix-Hougue un membre de la famille que...

Pour supprimer la DOULEUR, chasser les NEURALGIES, enrayer les RHUMATISMES, rien n'égale le

Baume Analgésique

— de —

Casgrain & Charbonneau,
Limitée
Pharmaciens en Gros - Montréal
En vente partout, 35c le tube

ROMANS

à 25 sous (30 sous franco)

Edition de la Bonne Presse
Choix de 80 titres

ENTRAUTRES :

DELLY, M. — Le Testament de M. d'Erguoy.
— Anita.
— Filles de chœurs.
— Fleurs du Foyer, Fleur du Cloître.
— Le roi des Andes.

DRAULT, Jean — Six cent mille francs par mois.

LE MIERE, M. — Joséphe.
— La ferme fleurie.

NALIM — Fanfreluche et Brimbordon.

O'NOLI, Florence — Le Roc-aux-Moines.

La douzaine... \$2.50
Franco... 3.00
Liste gratis sur demande

L'Action Française

369, St-Denis - Montréal

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORNS VERRUES ET DUAILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR.

EN VENTE PARTOUT 25c par boîte

FRANCO PAR LA POSTE

PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

GOODWIN

LE TAILLEUR O'ROSSEN

sera le favori de la Mode Printanière

Les costumes O'Rossen aux lignes franchement masculines, répondent à la préférence féminine pour le costume tailleur à la coupe élégante mais sévère.

Nous en avons quelques-uns tels que vus à Paris. Le "Roundabout" avec coins coupés, le "Luncheon" avec revers bordés de faille, le genre carré, le plus masculin de tous, et d'autres encore, en croisé Poiret ou Lorraine, cordé croisé, laine filée anglaise à fines rayures, tissu croisé de laine et étoffe quadrillée. 44.75, 49.75, 54.75, 59.75 et 64.75.

Un gardénia au revers, un gai mouchoir, un gilet, un médaillon sortant joyeusement de la poche supérieure, tous ces petits détails tendent à la perfection du tailleur O'Rossen.

Au deuxième.

Goodwin's LIMITED

La bonne cuisine

Potage aux carottes. — Découper dans des carottes une centaine de morceaux en forme d'olive de deux centimètres de long sur un de large ; autant que possible, prendre ces olives dans la partie la plus rouge des carottes, les faire blanchir, égoutter, rafraîchir, égoutter de nouveau ; les mettre à cuire baignant dans du consommé coloré à l'arôme Patrelle, ajouter un morceau de sucre. Lorsque ces olives sont cuites, les glacer et les mettre dans la soupière ; verser dessus deux litres de bouillon, servir à part une soixantaine de croûtons carrés faits avec de la croûte de pain à potage et passés au four.

Côtelettes de veau à la milanaise. — Parez des côtelettes de veau en les tenant un peu minces ; passez-les dans du beurre fondu, assaisonnez-les de sel et de poivre, roulez-les dans du parmesan râpé, trempez-les dans des œufs battus et passez-les à la mie de pain. Faites-les cuire dans un plat à sauter avec du beurre clarifié, en ayant soin qu'elles soient d'une belle couleur de chaque côté. — La cuisson terminée, dressez-les dans un plat chaud, sur une garniture de macaroni à l'italienne à laquelle vous aurez mélangé des truffes, du jambon et de la langue à l'écarlate, coupés en filets. — Mettez une papillote à chaque manche et servez.

Poireaux en hachis. — Epluchez, lavez et coupez en deux ou trois morceaux des poireaux bien tendres, supprimez la plus grande partie du vert ; faites-les cuire à l'eau salée ; lorsqu'ils sont cuits, rafraîchissez-les ; égouttez et pressez-les de façon à extraire toute l'eau, puis hachez-les. Passez les poireaux dans du beurre, tournez-les

pendant quelques minutes à la cuiller de bois, ajoutez une pincée de farine, sel, poivre, mouillez avec quelques cuillerées de crème et laissez mijoter dix minutes. Liez avec deux ou trois jaunes d'œufs, versez dans un plat que vous garnissez de croûtons frits, et servez.

Conseils pratiques

Nettoyage des tapis. — Le nettoyage journalier des tapis est toujours difficile à exécuter. Tout en soulevant des nuages de poussière, on n'arrive qu'à un résultat négatif. Il faut que le balayage soit humide : parsemer le tapis de son trempé dans très peu d'eau froide et pressé entre les mains, lorsqu'il est presque sec, repandez-le sur le tapis et balayez ensuite. On jette sur le tapis de très petits morceaux de papier doux humecté, ou encore du gazon ou de la verdure de légumes légèrement humide. Les sautoires et les couloirs seront enlevés, et les couleurs reviendront brillantes. Si le tapis est rouge, la nuance sera restaurée en passant un torchon propre trempé dans de l'eau vinaigrée ou salée, après balayage sérieux. Les feuilles de thé humides sont précieuses si les nuances des tapis ne sont ni claires, ni trop tendres. L'ammoniaque (une cuillerée ordinaire dans quatre litres d'eau) ravive aussi les couleurs d'un tapis.

Recette pour enlever le tartre des chaudières de fourneau de cuisine. — Remplir la chaudière du fourneau avec une solution de carbonate de soude à 10 p.c. et faire bouillir pour dissoudre le tartre. Vider la chaudière et rincer à l'eau pure. Si les parois ne sont pas entièrement débarrassées du tartre, recommencer une seconde fois l'opération.

Grand euchre à l'Immaculée-conception

C'est mercredi soir, le 20 février, qu'aura lieu à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, angle Rachel et Bordeaux, le grand euchre

organisé par la Congrégation des jeunes gens de cette paroisse au profit de la maison de retraites fermées de "La Broquerie" de Boucherville. Environ deux cents magnifiques prix d'une très grande variété seront distribués à ce euchre, en plus de cinq prix de présence. On peut se procurer des billets, dont le prix est de 50 sous, au presbytère de l'Immaculée-Conception et le soir même à la porte de la salle.

PETIT CARNET

Le mariage de Mlle Eliane Parrot, fille de M. E.-A. Parrot, de Montréal, avec M. Edmond Savoie de Montpelier (Vermont), sera célébré lundi gras, le 3 mars, à 7 heures 30, en l'église Saint-Pierre-Claver. Pas de faire-part.

Résolution de condoléances

Chambly, 14. — Le conseil des Chevaliers de Colomb de Chambly a appris avec douleur la mort de l'abbé Charles Laforce, son premier chapelain et adressent une résolution de condoléances à la famille.

enfant de douze ans, atteinte de coxalgie et emprisonnée dans une gouttière. La pauvre petite infirme accueillait comme une envoyée céleste la "demoiselle du Midi".

Pour lui apporter un rayon de joie, la jeune fille ne craignait pas de s'imposer presque journellement une course de trois kilomètres sur les grèves caillouteuses, battues par les pluies, peuplées seulement par les mouettes et les courlis. Quant le temps était calme, Bernadette montait sur le bateau d'un brave pêcheur, le fils de Marie-Louise, qui la débarquait volontiers à Gateville, en allant jeter ses filets au large.

Mais, un jour, la barque, surprise par un vent debout, dut louver pour regagner Barfleur, et ne put atterrir avant la nuit close. Le pêcheur fit descendre Mlle Josselin au bas de la lande, dans la crique où Jean-Pierre, autrefois, attendait M. Martigue. La jeune fille escalada en un bond les degrés taillés dans la roche, et s'arrêta net devant une forme humaine enveloppée d'un manteau.

— Savez-vous quelle heure il est ? fit une voix impérieuse.

— Je vous demande pardon, Mon-

sieur...

— Suivez-moi, interrompit ; nous nous expliquerons à la maison.

A travers un coin de lande et une étendue de branches houleuses, elle le suivit en silence cette ombre, cet être inaccessible... cet homme qu'elle avait voulu conquérir à la vie, à la foi, et qu'elle s'était alié- née irrémédiablement ! D'un geste, il la fit entrer dans le vestibule, puis dans la salle à manger où il n'y avait personne.

— Je ne vous ai pas permis, articula-t-il, de vous attarder de la sorte. Tant que vous demeurez chez moi, je dois veiller à votre sécurité.

— Monsieur, répondit Bernadette, drapée de la cape qu'elle n'avait jamais mise en le temps de retirer, ceci n'arrivera plus. Croyez, du moins, que mon imprévoyance n'a été nullement volontaire... Je suis allée au phare de Gateville, où j'ai visité...

— C'est bien, c'est bien. Cela ne me regarde pas. Je ne vous suscitais point la parole si je suscitais l'honorabilité de vos relations et la sincérité de vos démarches.

Les mains de la jeune fille s'appuyèrent au bord de la table, et ses traits revêtirent le cachet d'énergie

qui les rendait, parfois, si frappants.

— Vous n'avez aucun lieu de les suspecter, répondit-elle, et je vais vous en donner une preuve nouvelle. Si j'ai différé, jusque-là, certain avec, ce n'était ni par lâcheté ni par dissimulation, mais simplement parce que je cherchais l'occasion favorable.

— Un aveu ? Que voulez-vous dire ?

Déjà il se crispe des pieds à la tête.

Adviene que pour lui faut qu'elle parle. Comment garder ce secret brûlant ? Comment ne pas reculer avec horreur devant la moindre apparence d'une trahison ? Blanche comme son capulet, elle poursuivit :

— Le jour de la tempête, j'ai rencontré inopinément chez Mlle de la Croix-Hougue un membre de la famille que...

Une exclamation intraduisible lui coupa la parole. Le tuteur de Bernadette s'éloigna brusquement et alla s'accoter dans l'angle d'une fenêtre, tandis qu'elle continuait, intrépidement :

— Je ne pouvais me dérober à la conversation, à moins d'agir de façon inqualifiable.

— D'où je dois conclure que cet adjectif s'adresse à moi ?

La jeune fille demeura muette d'abord, devant cette apostrophe lancée avec une sombre violence.

— Moi qui ne veux ni les voir ni leur parler, j'agis de façon inqualifiable ? proféra Martigue. C'est là ce que vous pensez. Dites-le, mais dites-le donc !

Toute tremblante maintenant, stupéfiée par la tournure déconcertante que prenait la scène, elle le dévisageait. Alors il se mit à marcher le long des tapisseries, puis s'arrêta soudain :

— Nous ne pouvons pas nous entendre, prononça-t-il.

— Monsieur, je n'avais nullement l'intention...

De la main, il la fit taire.

— Nous ne pouvons pas, répéta-t-il, d'une voix plus sourde, brisée par un secret effort. Il y a, entre nous, incompatibilité absolue. Vous êtes allée tout droit à ce que je hais ; à ce que je méprise ! Parce que cet homme est de votre parti, vous le défendez par principe et par conviction... Je dis bien : par conviction... ajouta Martigue avec une amertume indéfinissable. Si je vous apportais les preuves de son indignité, vous croiriez bien faire en

détournant les yeux. Ne protestez pas. Ecoutez seulement ce que j'aurais dû vous dire plus tôt.

Elle restait figée en une immobilité saisissante.

— Tout vous heurte, tout vous blesse, en moi et autour de moi, poursuivit son tuteur. Vous ne vous êtes point acclimatée ici. Je ne suis pas un tyran, quoi que vous en pensiez, et vous, vous n'êtes pas la petite fille que je croyais. Vous êtes, malgré votre âge, une femme de l'école. Ce que vous faites et ce que vous dites, vous le savez certes bien ! ajouta-t-il avec un frémissement dans la voix. Je ne vois donc pas pourquoi je vous retiendrais de force, et vous imposerais plus longtemps un séjour que vous avez en horreur.

— Vous... vous me renvoyez ? balbutia la jeune fille en proie à une palpitation.

Pendant un long moment, il se tut, comme incapable de parler.

— Partez demain, si bon vous semble. En attendant l'époque de votre liberté complète, fit-il en soulignant les mots, installez-vous chez cette femme d'Argelès qui vous avait offert de vous prendre en pension.

— Vous me renvoyez... ?

— Je ne vous renvoie pas, je vous laisse libre.

(à suivre)

FEUILLETON DU "DEVOIR"

FLEUR DE MONTAGNE

par MARIE LE MIERE

36

(Suite)

Ces questions obsédèrent Martigue tout le long des journées suivantes ; chacune des attitudes, chacun des silences de Mme Rosellan à l'adresse de la jeune fille étaient maintenant pour lui un indice révélateur, mais il ne repara pas du dimanche mouvementé. La tempête s'était calmée ; Xavier Martigue regardait Bernadette partir tous les matins, coiffée du capulet qui semblait la rendre encore plus étrangère. Où allait-elle ? Peu important au châtelain. Elle fuyait cette maison dont l'air lui était lourd et le pain amer. Ne sentait-il pas qu'elle y souffrait comme un oiseau en

Le tabac affirmé depuis vingt ans

ROSE QUESNEL

Le tabac le plus populaire du Québec

Libre de Nicotine

il ne fatigue pas les Nerveux

Dandurand, les juges A. Wilson et Dorion et le sénateur Thibaudau ; les généraux Labelle et Fages ; les colonels A. Roy, A. Fages, J.-J. Barry et A. Fraser ; les lieutenants Labelle et Baisillon ; Edmond Rodier, Ernest Duvenger, Paul et Ernest Lacroix, L.-C. Rivard, Armand Dubreuil ; Achille Bégin, le professeur Gravel, Raoul Duchesneau, A. Arcambault et plusieurs ex-membres du régiment Royal canadien, au nombre desquels les anciens agents Labelle, Laverdure, Lavoie, Dockstad, Puisant Guy, C. Copeman et J. Rivest, et une foule d'autres.

A l'hôpital Ste-Justine

L'assemblée générale annuelle de l'hôpital Sainte-Justine a lieu à l'hôpital, 1879 rue Saint-Denis, ce soir, à 4 heures. Les amis de l'œuvre sont priés d'y assister.

Manufacturiers exempts de taxes

Le fait que Sherbrooke possède en propre son usine d'énergie électrique, alimentée par les chutes de la rivière Magog, au cœur même de la ville, ses usines à gaz, son aqueduc et son système d'égouts, ce qui réduit la taxe du montant dont sont exemptés les manufacturiers, n'a pas peu contribué au progrès industriel et commercial de la Région des Cantons de l'Est au cours des quelques dernières années. Un autre facteur, et non des moindres, direction.

est le service fréquent et régulier de trains du chemin de fer Pacifique-Canadien.

Les trains partent de la gare Windsor pour Sherbrooke à 8.30 a.m., à 12 heures (midi) et à 7.00 p.m. tous les jours, et à 4.10 p.m. tous les jours sauf le dimanche. Service également commode dans l'autre direction.

(rév.)

Nouveau Service Direct

Entre la FRANCE la BELGIQUE et le CANADA

Quatre des paquebots les plus connus de l'Atlantique font maintenant le service régulier entre Anvers, Cherbourg et Halifax, N.E. Le somptueux Belgenland a été bini par le Cardinal Mercier. Les paquebots Lapland, Zealand et Mongolia sont reconnus comme étant des vaisseaux solides et sûrs autant que confortables. Une attention spéciale est donnée aux passages payés d'avance. Des trains spéciaux entre Paris et les paquebots à Cherbourg, Passages, depuis \$125. Renseignements supplémentaires à notre Service Français.

211, rue McGill, Montréal

Téléphone : Main 7760 ou à toute Agence locale de Chemin de fer ou de Transatlantique.

WHITE STAR DOMINION LINE

J. Achille David

Entrepreneur électricien et président de l'Hôpital N.-D. de la Merci pour invalides.

188 Ann. Tél. Main 8730

PRIX MODERES

est le service fréquent et régulier de trains du chemin de fer Pacifique-Canadien.

Les trains partent de la gare Windsor pour Sherbrooke à 8.30 a.m., à 12 heures (midi) et à 7.00 p.m. tous les jours, et à 4.10 p.m. tous les jours sauf le dimanche. Service également commode dans l'autre direction.

(rév.)

détournant les yeux. Ne protestez pas. Ecoutez seulement ce que j'aurais dû vous dire plus tôt.

Elle restait figée en une immobilité saisissante.

— Tout vous heurte, tout vous blesse, en moi et autour de moi, poursuivit son tuteur. Vous ne vous êtes point acclimatée ici. Je ne suis pas un tyran, quoi que vous en pensiez, et vous, vous n'êtes pas la petite fille que je croyais. Vous êtes, malgré votre âge, une femme de l'école. Ce que vous faites et ce que vous dites, vous le savez certes bien ! ajouta-t-il avec un frémissement dans la voix. Je ne vois donc pas pourquoi je vous retiendrais de force, et vous imposerais plus longtemps un séjour que vous avez en horreur.

— Vous... vous me renvoyez ? balbutia la jeune

LA VIE SPORTIVE

LA SAISON DE LA LIGUE DE QUILLES PROVINCIALE DE QUÉBEC

Elle est clôturée hier soir par un banquet à l'hôtel Viger — M. Rod. Lamoureux préside à ces agapes — Distribution de prix — Montréal remporte son onzième championnat

La ligue de quilles provinciale de Québec a clôturé sa saison hier soir par un banquet à l'hôtel Viger, et disons immédiatement que cette fête fut des mieux réussies et que la gaieté n'a cessé de régner pendant ces agapes fraternelles et sportives.

Le banquet était présidé par M. Rod. Lamoureux, président de la ligue et l'un des fondateurs de la plus importante organisation de quilles du Canada et il avait à ses côtés MM. James et William Strachan, Jos. De Varennes, de Québec; Fréd. Poliquin, des Trois-Rivières; J.-B. Dorais, Lévis; J. Cardinal, Philippe Biquet, ancien président, F.-C. Laberge, président du National et plusieurs autres sportsmen très en vue. Au dessert les santés suivantes furent proposées: Le Roi, (l'on entonna "Dieu sauve le roi"); la ligue provinciale; (M. P. E. Caron); les champions (MM. James et William Strachan); club Québec; (M. Ernest Gagnon); club Trois-Rivières; (M. Fournier); club Lévis; (M. J.-B. Dorais); les invités; (M. P. Biquet); les journaux; (M. X.-E. Narbonne). Des discours furent aussi prononcés par MM. F.-C. Laberge et Edouard Paradis.

Comme nos lecteurs le savent, le club Montréal a remporté encore cette année le championnat de la ligue provinciale, ce qui est le onzième championnat décroché par les Montréalais et M. Paul E. Caron, secrétaire-trésorier de la ligue, présenta aux vainqueurs les prix offerts par la ligue et par de généreux donateurs.

Les joueurs qui ont figuré cette saison sur l'équipe des champions sont les suivants: Nap. Labelle, Ducloux, Sparey, Bunty yDesautels, Amédée Talbot, M. Sullivan et Arthur Bédard.

Les prix décernés furent les suivants: Meilleures moyennes des clubs: Montréal, N. Labelle; Sherbrooke, M. Roy; Québec, Ernest Gagnon; Trois-Rivières, A. Gagnon; Lévis, M. Verreault. Les prix spéciaux furent gagnés par MM. Arthur Bédard, Verreault et Laroche.

Après la série de discours les convives eurent l'avantage d'entendre les artistes du théâtre Qui-metserone dans un répertoire choisi. M. Roméo Dupin au piano, Mlle Bélanger, chant; M. Nocher, chant; M. Damasse Dubuisson, vieilles chansons canadiennes; M. et Mme Morgan, chant et danses. Ces artistes furent longuement applaudis et les rancs furent nombreux. Dans le cours de l'après-midi, une partie d'exhibition fut jouée entre le club champion et une équipe recrutée parmi les meilleurs joueurs des autres clubs de la ligue et cette rencontre donna le résultat suivant:

ALL-STARS			
Verreault, ...	201	178	202-381
Gagnon, ...	149	203	152-504
Gagnon E., ...	152	183	155-491
Ducloux J., ...	179	168	168-534
Roy, ...	173	178	174-527
Totalx, ...	856	916	870-2636

MONTREAL			
Talbot, A., ...	178	191	173-542
Bédard, A., ...	143	—	—
Desautels, C., ...	194	198	190-582
Sparey, D., ...	236	146	199-581
Labelle, N., ...	225	194	236-655
Bryson, W., ...	—	205	164-369
Totalx, ...	976	934	962-2872

Montréal gagne 3 parties.

LES DISCOURS

Voici les discours de M. Lamoureux, président, et M. Strachan, champion, au banquet du Viger:

M. ROD. LAMOUREUX

Messieurs,

Vous me permettez, n'est-ce pas, de vous dire que je suis très heureux ce soir, de me trouver pour la 11ème année, au milieu de mes amis les quilleurs de la province de Québec.

Cette fois, étant président de la ligue provinciale de quilles de Québec, j'ai l'honneur d'occuper le fauteuil présidentiel à ce banquet, l'un des plus flâtes et sincères, l'adresse à qui de droit mes remerciements.

Je suis enchanté, messieurs, de la façon dont les choses ont marché cette année, dans notre ligue. La bonne entente qui a régné aussi bien chez les propriétaires de franchises que chez tous les quilleurs, nous permet de constater une fois de plus que la ligue provinciale de quilles est certainement l'une des plus belles organisations sportives, et que ses supporters sont évidemment animés d'un esprit bien sportif.

Depuis 11 ans, j'ai toujours suivi d'assez près qu'il me fut possible de le faire, cette organisation, je puis dire que j'ai toujours senti vibrer son cœur, et que le mien a souvent été, comme ce soir, plein de joie, aussi souvent que l'occasion m'a été donnée de vous rencontrer, et j'ajoute sans crainte de me tromper, qu'il ne s'est pas encore présenté le plus petit différend entre les joueurs ou leurs amis, et cela depuis la fondation de la ligue. Je tiens à dire aux messieurs qui ne sont pas de Mont-

réal que vous méritez des félicitations pour être venus en aussi grand nombre assister au banquet annuel de la ligue provinciale.

Parmi nos amis de Montréal, il me fait particulièrement plaisir de constater la présence du distingué président, ainsi que de l'habile administrateur de la plus grande association sportive canadienne-française du pays, je nomme M. F.-C. Laberge et M. André Laliberté, de l'A. A. Nationale.

Messieurs, je serais trop long, si j'adressais à tous ceux qui se méritent des félicitations ou des remerciements; je laisserai cette agréable tâche à d'autres, et je me contenterai de dire à MM. James et Willie Strachan, qui ont assumé les responsabilités de ce banquet, que les amis de la ligue provinciale vous sont reconnaissants, et vous remercient.

Cette soirée est une superbe fin de saison qui permet à notre ligue d'augmenter sa bonne et vieille réputation, et dont chacun de nous gardera dans son cœur, un bien agréable souvenir.

M. W. STRACHAN

Messieurs,

La réunion de ce soir est bien faite pour prouver toute l'importance que la question des sports tient dans la vie des gens et mes premières paroles seront des félicitations aux vaillants organisateurs de ces manifestations qui ont si bien compris l'utilité de convier autour de nos tables ce soir, tant de visages connus et amis.

Je souhaite une cordiale bienvenue à toutes les équipes, à la plus glorieuse comme à la plus humble et je les félicite toutes, au même titre, des efforts qu'elles ont faits cette année. L'équipe victorieuse à garder à Montréal les magnifiques trophées qui sont le symbole de la vaillance, de la culture physique, de l'habileté consommée des meilleurs joueurs de quilles de nos deux grandes nationalités.

Il faudrait remonter à l'histoire des sports dans la plus haute antiquité, chez le peuple grec surtout, pour retracer les origines de ces jeux qui ont survécu à la marche des temps.

Athlètes, gladiateurs, lutteurs, dans le passé, contribuaient ainsi que les savants et les penseurs au développement moral de l'être humain. Un esprit sain se plaît dans un corps sain, et le premier souci doit être de développer son corps et sa santé afin d'avoir la force nécessaire pour accomplir les nobles actions qui font la gloire des peuples et des individus.

Ce jeu de quilles, si en honneur chez les nôtres, est bien fait pour développer l'adresse, la force musculaire, l'ingéniosité et la souplesse chez tous ceux qui s'y livrent.

Nous avons été témoins, cette année, de toutes mémorables qui ont amené face à face des joueurs dont le grand talent a fait l'admiration de tous. Nous avons gagné nos épaulettes pour la province ainsi que pour le Dominion et je le répète, le mérite de ces victoires ne peut se partager entre toutes nos équipes.

C'est donc à vous tous, messieurs, que doivent aller les louanges et je suis particulièrement heureux d'être l'interprète de sentiments que nous ressentons tous. J'en suis plus particulièrement heureux en ce que cette occasion me permet de constater, une fois de plus, l'heureux effet de ces tournois, sur l'esprit civique et patriotique de nos concitoyens qui apprennent ainsi à mieux se connaître, à mieux s'apprécier et à s'aimer tout en leur permettant de cimenter des alliances sèches et des amitiés profondes.

Je lève mon verre en l'honneur des vainqueurs de nos phalanges collectives et je bois à la santé des héros de cette belle manifestation.

Joute nulle à St-Jérôme

Collège Saint-Jérôme, 18. — A chaque congé depuis l'ouverture de la saison, les deux équipes intermédiaires, le Dollard et le St-Gabriel luttent vainement sans que Dame Victoire daigne sourire à l'une ou à l'autre. Les résultats sont toujours égaux. Pour la dernière joute: 3 à 3.

Composition des joueurs.

Dollard	St-Gabriel
Painchaud	But
Rochon	Défense
Barrette	Défense
Marsolais	Centre
Thérien	Avant
Brien	Avant

Arbitre: Aldéric Boyer.

Juge des buts: Samuel Pénin.

Première période

1-Dollard, Brien	7.10
2-St-Gabriel, Boudreau	5.00

Deuxième période

3-St-Gabriel, Boudreau	10.20
4-St-Gabriel, Boudreau	4.30

Troisième période

5-Dollard, Thérien	3.15
6-Dollard, Brien	3.30

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.

parties de billard qui ont été jouées entre les joueurs du National et ceux des Chevaliers de Colomb, de la ligue de Montréal:

	points	moyenne	séries
L.-J.-A. Marchessault, Nat.	97	1 1/2	26-24-16
N. de Tilly, C. de C.	97	1 1/2	9-8-8
J. C. Allard, Nat.	250	2.52	11-14-9
J. Rochon, C. de C.	234	2.22	11-13-8

ASSEMBLEE DES RAQUETTEURS

Ce soir, à 8 heures, il y aura la 14e assemblée, à laquelle tous les membres de la sous-commission de la raquette, pour affaire importante.

LES IRLANDAIS ONT TRIOMPHÉ DES SENA TEURS

LE CLUB ST-PATRICK A CAUSE D'UNE GRANDE SURPRISE EN REMPORTANT LA VICTOIRE PAR 2 A 1 CONTRE LE CLUB OTTAWA, SAMEDI SOIR

Ottawa, 18. — Le St-Patrick, de Toronto, a conservé ses chances de participer aux joutes de détail pour le championnat de la N.H.L. en battant les Sénateurs samedi soir dans une joute disputée à l'Auditorium de cette ville. Le résultat final fut de 2 à 1 et cette victoire des Irlandais a causé une véritable surprise.

Les clubs avaient chacun un point lorsqu'il ne restait plus que 45 secondes à jouer et les spectateurs se préparaient pour voir une période supplémentaire. Tout à coup, Adams intercepta une poussée de Clancy. Il s'élança dans la direction de Hitchman mais lança à l'ailé droite où Babe Dye s'élança à son tour pour s'en emparer. Ce fut une course entre Dye et Jack Darragh et le premier l'emporta. N'ayant pas le temps de garder la rondelle, Dye l'envoya tout de suite dans le filet. Benedict se coucha pour arrêter le coup mais il fut impuissant.

La joute n'a pas été brillante. Le jeu fut rapide mais il n'y eut rien d'extraordinaire, à l'exception du jeu de Clancy et la belle tenue de Roach dans les buts. Clancy s'est dépensé dans les deux premières périodes. Il a fait de nombreuses courses et c'est grâce à sa malchance s'il n'a pas réussi à compter. Encore une fois, Roach a sauvé les St-Patrick. Il a arrêté 54 coups et Benedict n'en eut que 20 à déjouer.

Mike Rodden a bien arbitré la joute. Elle fut facile à contrôler. Des menaces amenèrent de meilleurs résultats que des punitions. Il a tenu la partie rapide.

Alignement des équipes:

St-Patrick	Ottawa
Roach	bbut
Corbett	défense
Stuart	défense
Adams	centre
Dye	ailier
Arbour	ailier
Andrews	subs
Jackson	subs
Holloway	subs
Arbitre: M. J. Rodden, Toronto.	

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Deuxième période

1. St-Patrick, 150.

2. Ottawa, Denny, 145.

Troisième période

3. St-Patrick, Dye, 1915.

Résultat final: St-Patrick 2, Ottawa 1.

SOREL ET VOLTIGEURS VAINQUEURS

Deux parties intéressantes ont été disputées hier soir dans les séries de la ligue de hockey de la Cité et du District de Montréal, à l'Arena Mont-Royal.

Le Beaurivage, que plusieurs favorisaient dans la première partie, a été battu par les Voltigeurs, qui ont gagné par 3 à 1; dans la deuxième, l'Antioche et le St-François-Xavier ont fait partie nulle, avec un résultat de 3 à 3, et dans la troisième le Tacoma a battu le Grey par 1 à 0.

Composition des équipes:

Eureka (3)	C. P. Verdun (1)
Whittaker	but
Paulhus	défense
Kelly	défense
Holland	centre
West	avant
Robinson	avant
Guay	subs
Wilson	subs
Taylor	subs

1ère période

1-Eureka-Paulhus, 14.00

2ème période

2-C. P. Verdun-Church, 11.00

3-Eureka-Paulhus, 1.00

3ème période

4-Eureka-Holland, 13.00

Antonian (3) St-Frs-Xavier (3)

Marineau	but
Roddick	défense
Ranger	défense
Cousineau	centre
Dequire	avant
Cook	avant
Smith	subs
Hallas	subs
Waugh	subs

1ère période

1-St-Frs-Xavier-Singher, 7.00

2-St-Frs-Xavier-Singher, 5.00

2ème période

3-Antonian-Cousineau, 10.00

4-Antonian-Rochon, 13.00

5-Antonian-Cousineau, 1.00

3ème période

6-St-Frs-Xavier-A. Mondou.

Tacoma (1) Grey (0)

Deegan	but
Hart	défense
Platt	défense
Pollack	centre
Neveu	avant
Berry	avant
Tansey	subs
Hughes	subs

1ère période

1-Tacoma-Pollack, 3.00

2ème période

Pas de point.

3ème période

Pas de point.

Record mondial établi par Cha. Gorman

Saranac Lake, 18. — Le championnat national américain de patin est passé aux mains du Canadien, samedi, lorsque Charles Gorman, de Saint-Jean, N.-B., a décroché le titre. Il a établi un record mondial en

LE CANADIEN L'EMPORTE SUR LES TIGERS

LE BLEU BLANC ROUGE A VAINCU LE CLUB HAMILTON PAR 2 A 1, SAMEDI SOIR, APRES UNE PERIODE SUPPLEMENTAIRE — BOUCHER COMPTE LE POINT DECISIF

Le Canadien a remporté une autre victoire samedi soir sur le club Hamilton en triomphant par un résultat de 2 à 1 dans une joute très excitante à l'Arena Mont-Royal, en présence d'une assistance très nombreuse. Cette joute fut contestée du commencement à la fin et il fallut une période supplémentaire pour décider de la victoire et c'est Billy Boucher qui a eu l'honneur d'enregistrer le point décisif après treize minutes de jeu additionnel.

La lutte de samedi soir fut surtout émotionnante à cause de la tenue sensationnelle des deux gardiens de buts. Forbes et Vézina ont eu leur part de travail à faire. Comme d'habitude le gas de Chicago a pris son travail froidement. Il fut secondé par une défense solide de surcroît qui eut moins d'ouvrage que son adversaire, mais il lui a fait avoir l'oeil ouvert.

La partie ne fut pas brutale, et la preuve en est que Art Ross n'a pas donné une seule punition. D'un autre côté, les joueurs se sont servis de leurs corps et il s'en est donné des coups d'épaules. Plusieurs ont balayé la glace, mais les bâtons sont restés bas. Les coups ont aussi marché mais sans beaucoup de dommage.

Mardi soir, le Canadien recevra la visite de l'Ottawa, et le St-Patrick ira jouer à Hamilton. La venue des Sénateurs va encore susciter beaucoup d'intérêt et on s'attend à ce qu'une foule énorme soit présente à cette joute importante. La direction de l'Arena Mont-Royal a annoncé que les billets seront mis en vente dès ce matin.

Alignement des équipes:

Hamilton	Canadien
Forbes	but
Randall	point
Progers	couver
Burch	centre
R. Green	ailier
S. Green	ailier
Substituts: Hamilton: — Boucher, Roach, Denny, Spring, Canadien: — "Bobby" Boucher, Cameron, Bell et O. Cleghorn.	
Arbitre, Art. Ross.	

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Deuxième période

1. Canadien, Morentz, 1.00.

2. Hamilton, Burch, 20.

Troisième période

Pas de point.

Période supplémentaire

3. Canadien, W. Boucher, 13.00.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Pts.
Ottawa	14	6	28
Canadien	9	10	18
St-Patrick	9	10	18
Hamilton	9	12	14

Prochaines parties: Ottawa va Canadien, St-Patrick vs Hamilton.

LIGUE MONT-ROYAL

Trois joutes contestées ont eu lieu dans la ligue Mont-Royal, hier après-midi. Dans la première l'Eureka a défait le C. P. Verdun par 3 à 1; dans la deuxième, l'Antioche et le St-François-Xavier ont fait partie nulle, avec un résultat de 3 à 3, et dans la troisième le Tacoma a battu le Grey par 1 à 0.

Composition des équipes:

Eureka (3)	C. P. Verdun (1)
Whittaker	but
Paulhus	défense
Kelly	défense
Holland	centre
West	avant
Robinson	avant
Guay	subs
Wilson	subs
Taylor	subs

1ère période

1-Eureka-Paulhus, 14.00

2ème période

2-C. P. Verdun-Church, 11.00

3-Eureka-Paulhus, 1.00

3ème période

4-Eureka-Holland, 13.00

Antonian (3) St-Frs-Xavier (3)

Marineau	but
Roddick	défense
Ranger	défense
Cousineau	centre
Dequire	avant
Cook	avant
Smith	subs
Hallas	subs
Waugh	subs

1ère période

1-St-Frs-Xavier-Singher, 7.00

2ème période

2-St-Frs-Xavier-Singher, 5.00

3-Antonian-Cousineau, 10.00

4-Antonian-Rochon, 13.00

5-Antonian-Cousineau, 1.00

3ème période

6-St-Frs-Xavier-A. Mondou.

Tacoma (1) Grey (0)

Deegan	but
Hart	défense
Platt	défense
Pollack	centre
Neveu	avant
Berry	avant
Tansey	subs
Hughes	subs

1ère période

1-Tacoma-Pollack, 3.00

2ème période

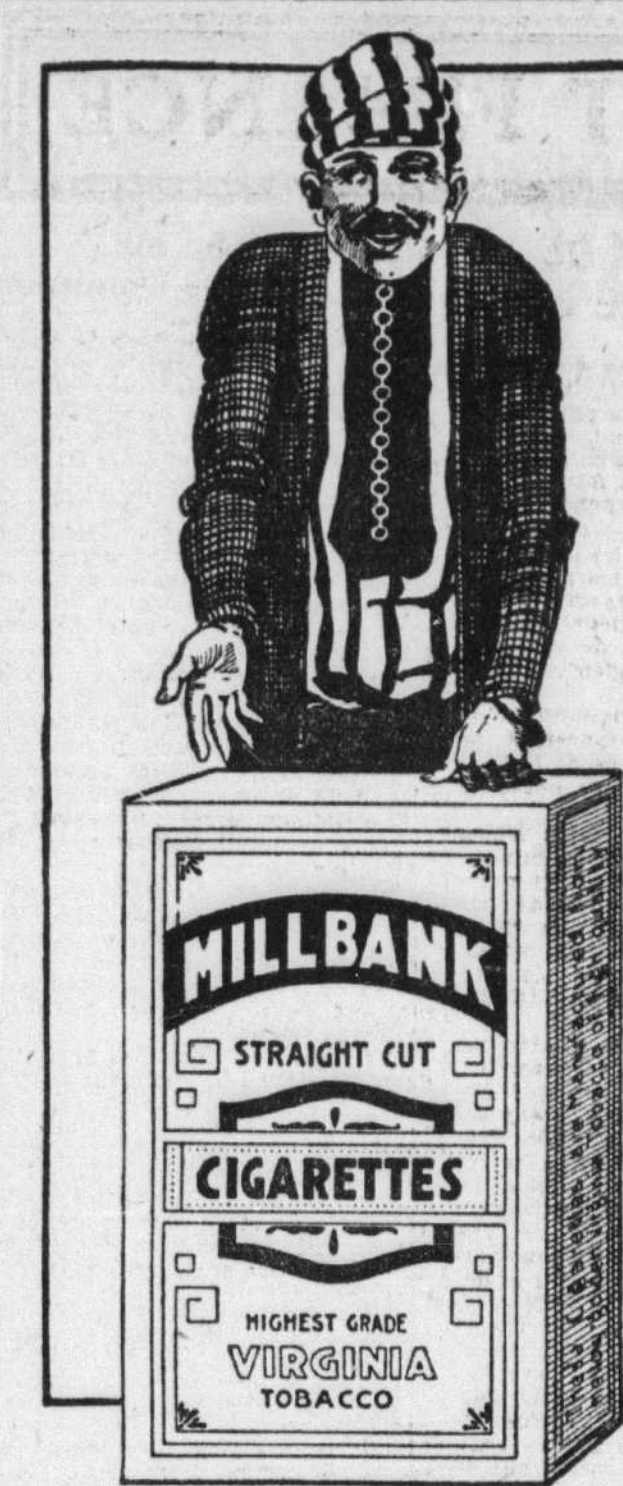
Pas de point.

3ème période

Pas de point.

Record mondial établi par Cha. Gorman

Saranac Lake, 18. — Le championnat national américain de patin est passé aux mains du Canadien, samedi, lorsque Charles Gorman, de Saint-Jean, N.-B., a décroché le titre. Il a établi un record mondial en



OUI, des bananes on n'a pas Mais on a des choses bien meilleures. Ainsi la MILLBANK-e Jamais on en manque Par'qu'elle est supérieure! Tous nos clients la réclament! Tout le mond' l'acclame! Mais, OUI, des bananes on n'a pas, On s'contente de plaire aux fumeurs!

10 pour 15¢
25 " 35¢

aussi en boîtes métalliques rondes
et en boîtes de carton de
50 pour 70¢

CE SOIR A L'ARENA

Le National recevra ce soir la visite des Sons of Ireland. Cette partie suscite un intérêt énorme vu la lutte qui existe entre ces deux clubs pour décrocher la deuxième place de la ligue de l'Est du Canada.

Ce sera la dernière visite des Sons of Ireland à Montréal. On dit qu'ils s'en viennent bien déterminés de vaincre. Lors de leurs dernières visites à Montréal, les Sons ont été forcés de jouer des périodes supplémentaires et la joute s'est terminée par un résultat nul de 2 à 2.

Le National, lors de sa rencontre avec les Irlandais à Québec a réussi à vaincre les Québécois par 5 à 3

fait quelques changements à son équipe et il n'entend pas divulguer le secret qui pourrait bien lui remporter la victoire.

La deuxième partie sera une bataille pour la quatrième place. La Commercial Union possède de bons joueurs en Sheppard, Lenny, Duckett et Hardman, tandis que l'Employers' Liability renforcé par la présence de Eddy Ducloux et de Leblanc, entend bien dominer son adversaire.

La troisième joute sera le clou de la soirée et décidera qui prendra la tête de la ligue. La Liverpool et London and Globe n'a qu'un point de plus que la Royal Insurance Co., et si ces derniers gagnent, ils prendront la tête de la ligue. La L. and L. and G. a une équipe très vite mais le Royal a une équipe plutôt scientifique, et il sera intéressant de voir ces deux fameuses équipes se livrer la lutte.

Le combat n'a pas eu lieu

Buenos Ayres, 18. — Le combat entre Luis Angel Firpo et Farmer Lodge, qui devait avoir lieu samedi, a été remis au 23 février courant, soit samedi prochain.

Samedi les hommes étaient prêts à se battre, mais il a beaucoup plu dans la nuit et le terrain où l'assaut devait avoir lieu fut pratiquement inondé.

LES ÉCHECS

ALEXANDRE ALEKHINE AUX ETATS-UNIS

M. Alexandre Alekhine continu sa brillante tournée au Canada qu'il a terminée. Depuis son arrivée M. Alekhine a joué parties simultanées contre 432 adversaires, en gagnant 303, n'en perdant que 25 et en annulant que 54. Parmi les forts joueurs que M. Alekhine a battus nous remarquons les noms de M. A. G. Carrière, ex-champion du club de Westmount, G. Sawyer, ex-champion du Canada, G. Macdonald, S. Morrison, champion du Québec, M. Larsen, Schapiro, M. Schoeder, P. Smirka, H. Bigelow, O. Frinks, L. Samuels, A. Shtalman, Sh. et autres.

L'impression que fait Alekhine aux États-Unis est profonde; et elle sera durable, on n'est pas loin de croire qu'il est le plus brillant joueur du monde actuel, de plus en plus. Et l'opinion unanime est qu'une rencontre entre Alekhine et Capablanca, le champion du monde actuel, devra avoir lieu absolument, car elle s'impose.

LE TOURNOI INTERNATIONAL DE NEW-YORK

Ce grand tournoi international, qui doit avoir lieu prochainement à New-York, et qui sera la plus grande manifestation échiquéenne depuis le tournoi de St-Petersbourg en 1914, progresse rapidement. On estime qu'une somme de \$10,000 est nécessaire pour conduire ce tournoi à bonne fin. Déjà \$4,000 ont été souscrits, dont une bonne partie par M. Garry Lutz, de l'hôtel Alamac, où aura lieu ce grand tournoi.

Partie No 69

CONTRÉ-GAMBIT DU CENTRE

Blancs	Noirs
1. Alekhine	Schreeder
2. P2P	D2P
3. P4P	D4P
4. C3P	F4P
5. P3P	C3P
6. C3P	F3P
7. P4P	D4P
8. C3P	F3P
9. P4P	

LE PROBLEME DES REPARATIONS

LE COMITE DES EXPERTS COMMENCE A REDIGER SON RAPPORT

Les deux sections se réunissent aujourd'hui et, dans une couple de jours, les enquêteurs auront tous les renseignements en main et pourront tirer une conclusion — Atmosphère d'optimisme — L'unique préoccupation des experts

Paris, 18. (S.P.A.) — Muni de toutes les statistiques désirables sur la situation économique de l'Europe, le comité des experts commence aujourd'hui la rédaction de son rapport qui sera remis à la Commission des réparations sous les auspices de laquelle le comité a étudié la solution du problème. Les deux comités, le premier présidé par le brigadier-général américain Charles G. Dawes, et le second, par M. Reginald McKenna, ancien chancelier de l'Echiquier anglais, se réuniront aujourd'hui en séance plénière pour la première fois depuis leur retour de Berlin, où tous les aspects de la situation économique et financière de l'Allemagne furent étudiés.

Le comité Dawes aura une séance pendant la matinée pour compiler une foule de dossiers étudiés par les experts depuis leur retour. Dans l'après-midi, le sous-comité de la banque-or allemande entendra le Dr. Schacht, président de la Reichsbank, sur les derniers détails à fixer relativement à la constitution de la banque.

Dans une journée ou deux, le comité Dawes s'attend de donner une dernière audience aux experts ferroviaires, après quoi le comité aura en mains tous les renseignements désirés et pourra tirer une conclusion.

Une atmosphère d'optimisme se répand dans les milieux intéressés au comité, bien que l'on reconnaisse que l'enquête entre dans l'une de ses phases les plus délicates. Tous les experts, sont des hommes d'affaires, purement et simplement. Ils ne sont pas, par conséquent, par aucune autre considération que celle d'en arriver à une solution pratique de la situation en se basant sur les données qu'ils ont en mains.

On a fait observer, dans les milieux intéressés, qu'aucun membre du personnel des comités n'avait

raison de craindre la perte d'une position politique, en raison de ses conclusions.

L'unique préoccupation que nous ayons, a dit l'un des experts, c'est que nos conclusions soient correctes, au point de vue affaires et économique.

PAS DE CHIFFRE GLOBAL

Paris, 18. — Le "Matin" déclare que les experts internationaux ne fixeront pas le chiffre global des réparations, mais qu'ils traceront un programme qui permettra à l'Allemagne de payer et dresseront un bilan économique.

Le "Petit Parisien" annonce que les experts fourniront un rapport vers le 8 mars.

La "Gazette de Voss" dément l'information du "Telegraphen Union" selon laquelle les experts auraient l'intention de proposer au Reich la remise de tout le réseau ferroviaire allemand à un consortium financier international, moyennant trente milliards de marks, ou qui seraient consacrés aux réparations de la France et de la Belgique en compensation de la Ruhr qui serait évacuée.

VON HOESCH EN FONCTIONS

Paris, 18. — Le président de la république a reçu von Hoesch, qui lui a remis ses lettres de créance suivant le cérémonial protocolaire habituel.

Le "Figaro" écrit: La réponse de M. Millerand à von Hoesch constitue l'introduction de conversations futures.

L'Echo de Paris" déclare que M. Millerand a mis en excellent relief l'essence de la politique française qui est le respect des traités.

L'Echo de Paris" dit que tout Français souhaite que von Hoesch soit plus heureux comme ambassadeur à Paris que comme chargé d'affaires.

LA BAVIERE N'Y PEUT RIEN

Le consul anglais à Munich demande au premier ministre von Knilling d'intervenir auprès des associations nationalistes dans le Palatinat afin d'empêcher les actes de violence

Berlin, 18. (S.P.A.) — Sur les instructions du premier ministre MacDonald, Robert Clive, consul anglais à Munich, a demandé au premier ministre bavarois, le Dr. von Knilling, d'interdire de son gouvernement auprès des associations nationalistes dans le Palatinat afin d'empêcher les actes de violence destinés à retarder le rétablissement de l'administration allemande dans le territoire.

Le gouvernement bavarois, après un soigneux examen, a répondu qu'il ne pouvait suivre la conduite agitée, parce que les événements de Pirmasens n'avaient pas été créés artificiellement, mais étaient la réaction brusque de la populace terrorisée, réaction dont les nationalistes n'étaient nullement responsables. De plus, ajouta-t-il, le gouvernement bavarois n'a aucune autorité dans le Palatinat.

PAILLON BAISSÉ

Spire, Bavière, 18. (S.P.A.) — Le gouvernement a baissé son pavillon vert, blanc et rouge à huit heures hier matin et les hôtels publics furent remis sous l'autorité du gouvernement provisoire établi par le comité d'enquête de la commission interalliée, qui s'est engagée à faire

LA NAVIGATION

ENTRE MONTREAL ET VANCOUVER

INAUGURATION PROCHAINE D'UN SERVICE DE TRANSPORT DIRECT ENTRE CES DEUX PORTS — QUATRE CARGOS

Les agents généraux des lignes Houston au Canada, McLean, Kennedy, Limited, ont annoncé samedi dernier, qu'un service de transport maritime direct entre Montréal et Vancouver sera inauguré au cours de cette année. Quatre navires y seront affectés, chacun pouvant transporter 8,000 tonnes de cargaison. Ce sont l'*Halibut*, l'*Harmonides*, l'*Harmonides*, l'*Harmonides*. Le premier départ de Vancouver aura lieu le 15 avril, et de Montréal, le 10 mai. Les taux demandés, dit-on, seront très avantageux pour les expéditeurs canadiens.

Chaque des quatre navires mentionnés plus haut fera un voyage par mois. Le même service sera maintenu durant l'hiver, mais au lieu de partir de Montréal comme port terminus de l'est du Canada.

66 PERSONNES EN DANGER

San-Francisco, 18. (S.P.A.) — Les passagers et les membres de l'équipage du vapeur *Columbia* étaient en danger, hier après-midi, celui-ci s'étant heurté à une jetée dans la baie de Coos, Oregon.

Le *Columbia* était en route de San-Francisco à Portland. Aux bureaux de la compagnie McCormick, on annonce qu'il y avait à bord trente passagers et que l'équipage comptait de trente à trente-cinq hommes. Le vapeur devait faire escale à Marshfield, Oregon, dans la baie de Coos, lorsqu'il frappa la jetée.

Marshfield, Oregon, 18. — Un sanfil du *Columbia* mande que soixante-six personnes à bord du navire, dont 29 passagers, étaient transférées au remorqueur *Cleone* au moyen de ceintures de sauvetage.

EN NOUVELLE-ECOSSE

LES REFORMES PRECONISEES

LE RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE RELATIFEMENT AU DIFFEREND ENTRE LA BRITISH EMPIRE STEEL CORPORATION ET SES EMPLOYES — DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Ottawa, 18. (S.P.C.) — Le rapport de la Commission royale nommée pour s'enquérir du malaise industriel au Cap-Breton recommande certains changements de la plus haute importance dans les conditions de travail des ouvriers sidérurgiques de la *British Empire Steel Corporation*.

La Commission était composée du Dr. J. W. Robertson, président, de M. Fred Bancroft, de Toronto; de M. J. Johnston, de Charlottetown. A propos des relations entre patrons et employés, la commission trouve que la compagnie n'a pas fait assez attention à la différence entre la machine et l'homme. Il n'y a pas de sentiment dans la machine, dit le rapport.

La Commission propose que, dans son intérêt comme dans celui de ses employés, la compagnie doive éliminer la journée de travail de 41 heures et la semaine de sept jours, à adopter le système des trois équipes, huit heures par équipe, dans les départements où l'on ne peut interrompre le travail et un maximum de dix heures de travail pour les autres ouvriers. Le changement, dit le rapport, serait avantageux aux deux parties.

Les commissaires prétendent que l'industrie sidérurgique pourrait fonctionner heureusement et à l'abri de la concurrence si elle était soumise à des conditions raisonnables de travail, de la compagnie et du public. Ils recommandent que la compagnie prévoit dans les années de prospérité les années maigres, où il faudra réduire les salaires des ouvriers et où les perspectives d'emploi continu ne sont pas aussi bonnes, et qu'une autorité compétente répartisse les surplus de la compagnie.

Quant à l'emploi de la milice l'été dernier, les commissaires prétendent qu'il fut amplement motivé à cause de l'inefficacité de la police locale. La milice a rendu de précieux services aux autorités. Si les soldats ni les policiers ne furent employés dans les usines comme briseurs de grève. Sans leur présence il y aurait probablement eu des pertes de vie et des dégâts dans les usines, qui auraient empêché un grand nombre d'employés de travailler pendant un bon bout de temps.

La commission suggère, toutefois, un changement dans la loi de la milice. Elle suggère que la milice ne puisse plus être demandée que par un juge ou le procureur général d'une province, et que la demande contienne une promesse du procureur général qu'il fera tenir une enquête moins d'une semaine après sur les circonstances qui ont amené la crise.

La cause du malaise industriel provenait du désir des ouvriers d'obtenir des salaires plus élevés et des heures de travail plus courtes, de faire reconnaître leur association et un contrat collectif.

Cette agitation était entretenue par des discours et des écrits traitant les autorités, y compris les magistrats, d'exploiteurs publics, de conducteurs d'esclaves, d'ennemis communs.

La plupart des ouvriers sont des citoyens de la Nouvelle-Ecosse, un petit nombre proviennent de Terre-Neuve. Environ 10 pour cent d'entre eux sont étrangers et 8 pour cent, des noirs de Barbade.

Les relations entre les ouvriers et les surintendants sont en général satisfaisantes. Les commissaires croient que le plan de représentation des ouvriers à un conseil général contribuerait à l'entente. La commission a entendu 147 témoignages. Elle a visité plusieurs usines des Etats-Unis. Elle remercie ceux qui lui ont courtoisement fourni toutes les informations désirées.

L'ACTIVITE REPREND

Sydney, N.-E. 18. (S.P.C.) — Les houillères de la *British Empire Steel Corporation*, au Cap-Breton, qui chôment depuis le 15 janvier, en raison d'un différend au sujet des salaires, seront réouvertes ce matin.

Toutes les houillères de la *Dominion Coal Company* seront en activité aujourd'hui, ainsi que les mines "Jubilée" à Sydney-Mines. Les mines "Florence" et "Princess" ne seront pas remises en exploitation avant quelques jours, du moins avant qu'on ait conclu des arrangements pour l'entassement du charbon.

Le syndicat Phalen, le plus considérable du district, et le plus radical peut-être, s'est réuni hier après-midi et a décidé de suivre les instructions des officiers provinciaux et des représentants internationaux en retournant au travail.

Tous les syndicats du district qui étaient affectés par la grève ont voté de retourner à l'ouvrage, sauf celui de Stellarton, qui fait grève au mépris des ordres des chefs, afin d'avoir les salaires de 1923.

On a demandé hier soir au président du syndicat, M. Barrett, ce que son organisation avait l'intention de faire pour régler la situation des mines "Acadia", mais il a refusé de dire autre chose, que si les rebelles s'entendaient, elle prendrait des mesures radicales pour faire observer ses règlements.

Lorsque les mines seront en activité, la situation s'améliorera immédiatement à l'usine sidérurgique et les différents ateliers seront en fonctionnement d'ici quelques jours. Un grand nombre d'ouvriers qui chômaient forcement depuis quelques jours auront de l'ouvrage ce matin et les équipes seront augmentées de jour en jour.

L'association des mineurs n'a pas encore décidé d'arrangements pour tenir un référendum et le président Barrett a déclaré hier soir qu'il ne pouvait mentionner de da-

LES GREVES

LES DEBARDEURS NE S'ENTENDENT POINT

Deux organisations de travailleurs paralysent les ports anglais — La grève progresse lentement — Effets terribles

Londres, 18. (S.P.A.) — Rien d'extraordinaire n'a troublé le calme habituel du dimanche aux bords de l'Angleterre, mais il y a eu nombre d'assemblées de grévistes. On ne saura qu'aujourd'hui quelle est l'unanimité des employés des quais pour la grève, et quelle démarche le gouvernement se propose de prendre pour obtenir un règlement.

Il existe une étroite relation entre la question de Poplar et la grève des employés des quais, ce qui, naturellement, fait désirer au gouvernement d'empêcher la grève de prendre des proportions sérieuses, par une bonne partie de la population du district consiste d'employés du port et les commissaires des pauvres auraient à subvenir aux besoins d'un grand nombre de grévistes.

Le comité national de la grève a publié hier un communiqué annonçant que dans tous les ports les ouvriers avaient obéi solidement à l'ordre de grève et que des inspections générales ont été données à tous les employés de transport de refus de transporter des marchandises provenant des docks, quais et entrepôts affectés par la grève, et de refuser de participer à toute entente locale.

A Londres, la solidarité désirée par les chefs ne semble pas exister. Après la grève illicite de l'été dernier, une nouvelle association rivale, l'Union des employés de transport, s'est constituée sous le nom de "National Amalgamated Stevedores, Lightermen and Dockers' Unions", qui prétend avoir 20,000 membres dans le port de Londres et représente tous les armateurs et les gabarriers et cinquante pour cent des ouvriers du port.

Après un certain nombre d'assemblées générales, les chefs de cette union ont recommandé de s'en tenir aux heures de travail officielles, d'aller lentement pour les travaux à forfait, et de refuser tout travail supplémentaire. Cette manière d'agir obligerait à reconnaître le syndicat.

Au cours d'une assemblée, hier, le secrétaire, un nommé Buark, a demandé pourquoi les membres de cette union s'imposeraient les sacrifices d'une grève, ainsi qu'à leurs femmes et à leurs enfants durant un hiver rigoureux. Il a recommandé à ses camarades de rester à l'ouvrage, ce qui amènera des développements importants.

te à laquelle le plébiscite pourrait avoir lieu. Springhill, les houillères retourneront à l'ouvrage lundi. La décision a été prise à l'unanimité à une assemblée générale tenue samedi soir.

CHOSSES MUNICIPALES

Le tramway de la rue St-Hubert

LE COMITE EXECUTIF, DECLARE M. DESROCHES, N'A PAS SONGE A LA RUE SAINT-HUBERT POUR CONSTRUIRE UNE VOIE ELEVÉE DE TRAMWAYS — L'AVENUE HOTEL-DE-VILLE

M. Desroches, membre du comité exécutif, a nié formellement que la ville ait eu quelque chose à voir dans la construction d'une voie élevée, rue St-Hubert. "Jamais, dit-il, les autorités municipales n'ont parlé de la rue Saint-Hubert; il n'en a jamais été question et on n'y a peut-être même pas songé."

M. Desroches admet, cependant, que le projet de construire une nouvelle voie pour distraire une partie du trafic du centre de la ville et du boulevard Saint-Laurent est discuté depuis près d'un an par la Commission des tramways, mais il ajoute qu'il n'y a rien de défini encore.

"C'est la première fois, a déclaré M. Desroches, que j'entends parler d'un projet relatif à la construction d'une voie rue Saint-Hubert. Il est en projet pour l'effet de déprimer la valeur des propriétés de cette rue qui est une des plus belles de la ville. D'ailleurs, la ville, même s'il existait un tel projet, ne permettrait pas aux tramways de passer rue Saint-Hubert. Jamais il n'a été question de ce projet au comité exécutif et je croisais plutôt que ce projet n'existerait pas."

"Quoi qu'il en soit, dit M. Desroches, il faut absolument trouver un moyen de diminuer la circulation dans le centre, et tout particulièrement sur le boulevard Saint-Laurent. A l'heure actuelle, elle y est si considérable qu'elle est d'une lenteur intolérable; on remarque jusqu'à 105 tramways sur le circuit, et ce qu'il nous faut, c'est un service rapide qui conduirait directement de la rue Craig à l'avenue du Mont-Royal. Plusieurs recommandations ont été faites, sans que le projet soit encore bien défini pour le présent, mais il semble qu'on favorisât la construction d'une voie élevée sur des rues situées entre la rue Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent. L'avenue de l'Hôtel-de-Ville semblerait désignée pour l'exécution du projet. La voie élevée commencerait à la rue Craig pour se continuer jusqu'à la rue Sherbrooke. Là, elle serait transformée en voie de surface qui continuerait jusqu'à l'avenue du Mont-Royal. Le trajet pourrait se faire en cinq minutes tout au plus, ce qui serait d'un grand avantage pour tous ceux qui veulent se faire transporter rapidement du sud au nord de la ville."

Le comité discutera encore le projet, avec la commission, au cours de la semaine.

LES LISTES ELECTORALES

Le comité autorise le greffier à livrer des copies aux candidats

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

Edredons (confortables) recouverts en batiste de fantaisie; choix de nuances; dimen- 2.98
sions pou lit double...

Nappes en toile non blanchie pour table de cuisine; qualité pesante; bordure rouge autour; dimen- 1.29
sions: 54 x 54 pouces; chacune.

Toile à Nappes de fabrication anglaise; jolis dessins; belle qualité pesante; offre spéciale pour maisons de pension; la verge. 0.75

Tissu Eponge à rayures rouges sur fond beige; belle; bel- 0.15
le qualité; fini très souple; spécial, la verge.....

Serviettes de Bain en tissu éponge blanc; fini très souple; filets bleus; bouts frangés; la paire. 0.35

Coton Blanc à draps; qualité forte; trois dimensions: Largeur d'environ 8-4; la verge..... 0.55
Largeur d'environ 9-4; la verge..... 0.65
Largeur d'environ 10-4; la verge..... 0.75

Coton Blanc à draps, approprié aussi pour tabliers de gardes-malades. Largeur d'environ 8-4; la verge..... 0.65
Largeur d'environ 9-4; la verge..... 0.75
Largeur d'environ 10-4; la verge..... 0.85

Coton circulaire blanchi à taies d'oreillers; belle qualité; fini souple: 40 pouces de largeur; la verge..... 0.65
42 pouces de largeur; la verge..... 0.69
44 pouces de largeur; la verge..... 0.75
46 pouces de largeur; la verge..... 0.79

Coton Jaune Bengal de bonne qualité; fini très souple: 32 pouces de largeur; la verge..... 0.15
34 pouces de largeur; la verge..... 0.16
36 pouces de largeur; la verge..... 0.17
40 pouces de largeur; la verge..... 0.19

Coton Blanc de fabrication canadienne, approprié pou taies d'oreillers, sous-vêtements, etc. 34 pouces de largeur; la verge..... 0.17
35 pouces de largeur; la verge..... 0.20
36 pouces de largeur; la verge..... 0.29

—Au rez-de-chaussée

Ustensiles de Cuisine en Aluminium

Passoires, 9 pouces.
Casseroles droites, couvercle, 3 pintes.
Chaudrons à patates, couvercle; 4 pintes.
Casseroles à bec, séries de 3; 1½, 3 et 4 chopines.
Bouillottes à thé, modèle à panneaux; 2½ pintes.
Casseroles à bec; 5 pintes.
Bols à mélanger la pâte; capacité 3 pintes 3-4.
Les mesures données sont des mesures à vin.

Votre choix

0.98

—Au sous-sol

Bas en cachemire uni ou en tricot par côtes, pour dames; nuances: brun, gris, bruyère, lovat et noir; pointures: 8 1-2 à 10; qualité de 1.00 la paire pour 0.49

—Au rez-de-chaussée.

Gantelets EN LAINE brossée pour dames et fillettes; nuances: bleu marine, rouge cardinal, écarlate, brun et noir; pointures: 6 à 7 1-2; la paire 0.49

—Au rez-de-chaussée.

Drap Polo à dessins quadrillés; qualité tout laine; 56 pouces de largeur; choix de nuances pâles et mi-foncées; une des textures le plus en demande pour nouveaux manteaux de printemps; spécial, la verge 2.29

Soie Habutai de 36 pouces de largeur; texture tissée serrée, pesante moyenne; qualité garantie bien se laver, appropriée pour blouses, doublures et ouvrages de fantaisie; grande variété de nuances, ainsi que tout noir et tout blanc; spécial, la verge 1.25

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE
J.N. Dupuis, Prop. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.J. Dugal, Directeur-Gérant
rue Sainte-Catherine, D'Armagas, Saint-André et Saint-Christophe.



25 Cigarettes pour 10¢
Roulez les vous-même